



BULLETIN DU SPORT DE PERFORMANCE

swiss aquatics 
swimming

Informations actuelles sur
www.swiss-aquatics.ch

Version 01 septembre 2025

SUPPLIERS



PARTNERS



TABLE DE MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES.....	5
COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE.....	6
ÉQUIPE DE DIRECTION DU SPORT DE PERFORMANCE.....	6
AUTRES COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE.....	6
DIRECTEUR SPORTIF NATATION.....	7
MÉDIAS ET COMMUNICATION.....	7
ÉQUIPE NATIONALE	8
SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX 2024-2028.....	8
LIMITES DE CADRES POUR LA SAISON 2026/2027.....	11
CADRE NATIONAL DE NATATION 2025/2026.....	12
CATALOGUE DES CADRES ET MESURES D'ENCOURAGEMENT.....	14
CONVENTION DES CADRES.....	18
PLANIFICATION DE LA SAISON 2025/2026.....	19
PÉRIODISATION DE BASE 2024- 2028.....	19
CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025/ 2026.....	20
PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONAL ÉLITE 2025/2026.....	22
PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONAL DE LA RELÈVE 2025/ 2026.....	23
SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX.....	24
PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS.....	24
OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'ÉLITE.....	24
OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA RELÈVE.....	26
DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DES ATHLÈTES.....	28
DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DU STAFF ENCADRANT.....	30
CONCEPT DE SÉLECTION EA CE (25M) 2025	31
CONCEPT DE SÉLECTION CE EA (50M) 2026.....	34
CONCEPT DE SÉLECTION EA CEJ (50M) 2026	37
CONCEPT DE SÉLECTION CECJM (50M) 2026.....	40
CONCEPT DE SÉLECTION POUR LES YOUTH OLYMPIC GAMES (YOG) 2026.....	43

PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES.....	47
COMPÉTITIONS DE PRÉPARATION ET DE FORMATION.....	47
OPEN WATER SWIMMING.....	48
SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2024-2028.....	48
CALENDRIER DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2025/2026.....	51
CONCEPT DE SÉLECTION EA CE OW 2026.....	52
CONCEPT DE SÉLECTION EA CEJ 2026 OW.....	54
CADRES RÉGIONAUX.....	56
SÉLECTION DES CADRES RÉGIONAUX	56
LIMITES DES CADRES POUR LA SAISON 2026/2027	56
LA RÉGION ROS SE PRÉSENTE.....	57
LA REGIONE RSI SI PRESENTA	59
LA RSR SE PRÉSENTE.....	60
LA RÉGION RZO SE PRÉSENTE.....	62
LA RÉGION RZW SE PRÉSENTE.....	63
ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC TALENT CARDS.....	65
PISTE.....	65
PROMOTION DE LA RELÈVE.....	67
STRUCTURES DÉCENTRALISÉES POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE.....	67
CENTRES DE PROMOTION DE LA RELÈVE (PR) ¹	68
SWISS AQUATICS TRAINING BASE (SATB).....	69
PHILOSOPHIE ET OBJECTIF	69
STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET DU PERSONNEL.....	70
ENTRÉE DANS LE PROGRAMME CNP	70
SERVICES DE LA SATB.....	71
CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS.....	73
PHILOSOPHIE ET OBJECTIF	73
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	73
ACCÈS AUX CCN.....	73
SCIENCE ET RECHERCHE	75
TÂCHES PRINCIPALES DE LA SCIENCE DE L'ENTRAÎNEMENT.....	75
ENCADREMENT DES ATHLÈTES.....	76

SPORT D'ÉLITE ET ARMÉE.....	77
PRINCIPES DU SPORT D'ÉLITE ET DE L'ARMÉE.....	77
ÉCOLE DE RECRUES POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE (ER-SPO).....	79
POSTES DE MILITAIRES CONTRACTUELS.....	79
CISM - CONSEIL INTERNATIONAL DU SPORT MILITAIRE.....	80
SUIVI MÉDICO-SPORTIF.....	82
OFFRE MÉDICO-SPORTIVE POUR LES ATHLÈTES DE CADRE.....	82
ANTIDOPAGE.....	84
FORMATION SWISS AQUATICS SWIMMING.....	85
ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC CARDS.....	90

AVANT-PROPOS

RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVES

Chères nageuses, chers nageurs, chères entraîneuses, chers entraîneurs, chères amies, chers amis de la natation,

avec les premiers championnats du monde post-olympiques (CM) à Singapour, le premier grand bilan du nouveau cycle olympique est derrière nous. Alors que le mode de qualification pour les Jeux olympiques (JO) de Los Angeles 2028, après l'intégration des épreuves de 50 mètres, jusqu'alors non olympiques, suscite plus de questions que jamais. Les résultats des championnats du monde montrent clairement que l'évolution des performances internationales en natation se poursuit sans interruption. Entre-temps, la dynamique de l'époque pré-COVID a été rétablie. Les femmes ont amélioré 7 records du monde en grand bassin (6 individuels/1 relais) et 27 records du monde en petit bassin (24 individuels/3 relais), tandis que les hommes ont amélioré 2 records du monde individuels en grand bassin et 13 records du monde en petit bassin (10 individuels/3 relais). A cela s'ajoutent 3 records du monde en relais mixtes (1 en grand bassin/2 en petit bassin).

Il est réjouissant de constater qu'une fois de plus, les athlètes suisses ont réalisé une saison 24/25 au moins aussi dynamique que la précédente. En particulier Noè Ponti ! Il a brillé tout au long de la saison avec des performances exceptionnelles, voire historiques. En commençant par la coupe du monde et en culminant avec les championnats du monde en bassin court (CM-25m) 2024 à Budapest (HUN), il a d'abord amélioré 5 fois les records du monde du 50 m et du 100 m papillon, avant de couronner ce succès par une triple médaille d'or aux CM-25m sur ces mêmes distances ainsi que sur le 100 m 4-nages. Aux championnats du monde 2025 à Singapour, il a également été vice-champion du monde sur 50m et 100m papillon. Lors des championnats du monde militaires CISM à Warendorf (GER), nos soldats sportifs ont remporté 2 médailles d'or, 3 médailles d'argent et 6 médailles de bronze. Le cercle élargi des athlètes d'élite a complété la saison avec 28 records de Suisse (24 en petit et 4 en grand bassin).

La relève n'a pas non plus eu à se cacher au cours de la saison 24/25 et s'est distinguée par de superbes performances en général ainsi que par plusieurs performances exceptionnelles en particulier ! Kay-Lyn Löhr a décroché la médaille de bronze sur 200 m brasse aux championnats d'Europe juniors 2025 à Samorin (SVK) grâce à un temps canon. Et lors du Festival olympique de la jeunesse européenne 2025 à Skopje (MKD), la Suisse a pu se réjouir de deux médaillées. Anastasia Hak a remporté deux médailles d'argent sur 100 m et 200 m dos, tandis que Lilla Hauer a remporté une médaille de bronze sur 200 m 4 nages.

Alors que le calme est revenu au sein de la Fédération en termes de personnel, les effets de la géopolitique sur l'économie et la société se font de plus en plus sentir. Pour la natation également, la nécessité de générer des fonds propres supplémentaires afin de pouvoir continuer à garantir un autofinancement stable est inévitable !

La saison prochaine, les temps forts seront le CE-25m à Lublin (POL), le CE à Paris (FRA) en bassin et en Open Water, le CEJ en Allemagne, le Central European Countries Junior Meet en Slovénie et les Youth Olympic Games à Dakar (SEN). Les CEJ Open Water se dérouleront en Hongrie.

Au nom du département du sport de performance natation, je souhaite à toutes et à tous une saison 2025/2026 saine et couronnée de succès.

Markus Buck, chef du sport de performance natation, Swiss Aquatics Swimming

COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE

ÉQUIPE DE DIRECTION DU SPORT DE PERFORMANCE

Chef du sport de performance Natation	Markus Buck markus.buck@swiss-aquatics.ch	(employé)
Cheffe de la relève Natation	Paulina Kratka paulina.kratka@swiss-aquatics.ch	(employée)
Leading Coach Open Water	Gabriel Schneider gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch	(mandat)
Représentant des entraîneur·e·s (VTR)	Tobias Gross tobias.gross@swiss-aquatics.ch	(mandat)

AUTRES COLLABORATEUR·TRICE·S DU SPORT DE PERFORMANCE

Secrétariat	Nina Kost & Joël Jossi swimming@swiss-aquatics.ch	(employés)
Chief Medical Officer (médecin de la Fédération)	Dr. Sibylle Matter Sibylle.Matter@medbase.ch	(mandat)
Psychologue du sport/ Psychothérapeute	Cristina Baldasarre cristina.baldasarre@mind2win.ch	(mandat)
Chef physio	Hugo Pinto hugo@3pohealth.ch	(mandat)
Scientifique de l'entraînement	Dr. Dennis Born dennis.born@swiss-aquatics.ch	(OFSPÖ)
Entraîneurs de la Fédération (SATB)	Massimo Meloni massimo.meloni@swiss-aquatics.ch Andrea Mercuri andrea.mercuri@swiss-aquatics.ch	(employé) (employé)
Responsable de l'environnement	Daniela Torre torre@sport-excellence.ch	(mandat)

Event Coaches Elite	Clément Bailly Paul Kutscher	(Mandat) (Mandat)
Event Coaches Relève	Fausto Mauri Florent Tresarrieu	(mandat) (mandat)

DIRECTEUR SPORTIF NATATION

Directeur sportif natation	Beat Hugenschmidt beat.hugenschmidt@swiss-aquatics.ch	(mandat)
----------------------------	---	----------

MÉDIAS ET COMMUNICATION

Responsable Marketing & communication	Tanja Moos tanja.moss@swiss-aquatics.ch	(mandat)
Coordinatrice médias natation	Regula Späni regula@spaenimedia.ch	(mandat)



ÉQUIPE NATIONALE

SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX 2024-2028

Les critères de sélection pour les cadres nationaux 2024-2028 se basent sur les limites pour les compétitions internationales but de la catégorie élite et junior et prennent en outre en considération des tendances de développement. Les critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation sportive rend une modification nécessaire.

L'admission est en principe effectuée au 1er septembre par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une place dans le cadre. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève tient également compte d'autres critères (convention de cadre, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.)

Pour être sélectionné-e dans un cadre national de Swiss Aquatics Swimming, il faut, en plus de la nationalité suisse (passeport suisse), être titulaire d'une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming (aussi bien pour la saison où la limite de sélection a été atteinte que pour la saison avec le statut de cadre). De plus, seules les performances figurant dans la liste des meilleur-e-s de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

CADRE OLYMPIQUE 2028

Les athlètes les plus performant-e-s, ayant le potentiel à moyen et à court terme de représenter Swiss Aquatics Swimming aux Jeux Olympiques 2028 et au-delà, font partie du cadre olympique. En conséquence, les critères de sélection s'orientent vers le niveau sportif de la compétition but. En fonction de l'évolution des performances internationales, les critères de sélection peuvent être adaptés au cours du cycle olympique.

La nomination dans le cadre olympique est effectuée par le chef du sport de performance. En règle générale, la nomination a lieu pour la durée restante du cycle olympique en cours. En cas de stagnation ou d'évolution négative des performances, le statut de cadre olympique peut être assorti d'une réserve ou être annulé. Une évaluation est organisée à cet effet. Pour être invité-e à l'évaluation, il faut atteindre la limite du cadre olympique dans au moins une discipline olympique. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une invitation. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance tient compte d'autres critères (convention avec l'athlète, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.) ou/et supportent des participations personnelles moins élevées.

Les athlètes du cadre olympique sont encouragé-e-s par des mesures supplémentaires (p. ex. compétitions internationales, coupes du monde, promotions individuelles, etc.)

Les membres du cadre olympique reçoivent en général une "Swiss Olympic Bronze/Silver/Gold Card".

CADRE NATIONAL ÉLITE

Pour la saison 2025/2026, les hommes et les femmes né-e-s en 2007 et avant ayant atteint la limite du cadre élite sont nommé-e-s pour une durée de 12 mois. Les compétitions internationales visées sont les championnats d'Europe et du monde en grand et en petit bassin (50m&25m) ainsi que les Jeux olympiques. Lors des championnats d'Europe en grand bassin (50m), l'objectif est de se classer 16e ou de se qualifier pour une demi-finale. Pour les hommes et les femmes né-e-s en 2007, 2006 et 2005, des critères de sélection adaptés s'appliquent, dans le sens d'une transition vers l'élite en fonction de l'âge.

Pour la saison 2026/2027, les hommes et les femmes né-e-s en 2008 et avant qui ont atteint la limite du cadre élite (à nager pendant la saison 2025/2026) sont nommé-e-s pour une durée de 12 mois. Pour les hommes et les femmes né-e-s en 2008, 2007 et 2006, des critères de sélection adaptés s'appliquent, dans le sens d'une transition vers l'élite en fonction de l'âge.

Les membres du cadre élite reçoivent une "Swiss Olympic Elite Card".

CADRE PERSPECTIVE 2032

Les athlètes issu-e-s de la relève et de la transition qui ont le potentiel à long et moyen terme de représenter Swiss Aquatics Swimming aux Jeux Olympiques 2032 et au-delà peuvent faire partie du cadre perspective. En conséquence, les critères de sélection s'orientent vers le niveau sportif de la compétition but. En fonction de l'évolution des performances internationales, les critères de sélection peuvent être adaptés au cours du cycle olympique.

La nomination dans le cadre perspectives est effectuée par le chef du sport de performance en accord avec la cheffe de la relève. En règle générale, la nomination a lieu pour la durée restante du cycle olympique en cours. En cas de stagnation ou d'évolution négative des performances, le statut de cadre de perspective peut être assorti d'une réserve ou être annulé.

Pour être invité-e à l'assessment, il faut atteindre la limite du cadre perspective dans au moins une discipline olympique. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une invitation. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance tient compte d'autres critères (convention avec l'athlète, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.)

Les athlètes du cadre perspective sont encouragé-e-s par des mesures supplémentaires (p. ex. compétitions internationales, promotion ind., etc.) ou/et supportent des participations personnelles moins élevées.

En règle générale, les membres du cadre perspectives reçoivent une "Swiss Olympic Bronze Card".

CADRE NATIONAL DE LA RELÈVE

Pour la saison 2025/2026, les catégories d'âge suivantes ayant rempli les critères de sélection, sont nommées pour une durée de 12 mois :

	"Youth"	"Juniors"
Filles et garçons	2011 et 2012	2010, 2009 et 2008

Pour les "juniors", la compétition internationale but est le championnat d'Europe junior (50m) à Berlin (GER - *tbc*). L'objectif est de se classer 16e, respectivement de se qualifier pour les demi-finales. Pour les filles et les garçons 2009 et plus jeunes, les critères de sélection sont adaptés, dans le sens d'une approche progressive du niveau. Pour les filles et les garçons 2011 et plus jeunes (catégorie d'âge "Youth"), le Central European Countries Meeting (*tbc*) (50m), ou une compétition de remplacement correspondante, est prévu comme compétition but. Le fait de remplir les critères de sélection pour les "Youth" n'implique pas une qualification automatique. Une participation aux championnats d'Europe juniors pour les "Youth" n'est envisagée qu'en accord avec la cheffe de la relève.

Pour les "Youth", la compétition internationale but est le Central European Countries Meeting (50m), ou une compétition de remplacement correspondante. L'objectif est de se classer 16e ou de se qualifier pour les demi-finales. Pour les filles et les garçons 2012, les critères de sélection sont adaptés, dans le sens d'une approche progressive du niveau.

Pour la saison 2026/2027, les années suivantes ayant rempli la limite du cadre de la relève (à nager lors de la saison 2025/2026, voir page suivante) seront nommées pour une durée de 12 mois:

	"Youth"	"Juniors"
Filles et garçons	2013 et 2012	2011, 2010 et 2009

Les athlètes qui atteignent les demi-finales des championnats d'Europe juniors sont également intégré-e-s dans le cadre national Cadets. La cheffe de la relève peut nommer des athlètes supplémentaires dans le cadre national de la relève par le biais de la PISTE.

Les athlètes du cadre national de la relève reçoivent la "Swiss Olympic Talent Card National" (condition : participation à la PISTE).

ATHLÈTES AVEC PASSEPORTS ÉTRANGERS (PROCÉDURE DE NATURALISATION EN SUSPENS OU EN COURS).

Ces athlètes peuvent participer à des activités de cadre qui ne requièrent pas de passeport suisse. L'engagement se fait sur demande du club, de l'entraîneur-e et des parents, en accord avec Swiss Aquatics Swimming.

CLAUDE MÉDICALE

Les membres de cadres nationaux (statut de cadre actif) qui, en raison d'une maladie ou d'une blessure, n'ont pas pu apporter la preuve de leur appartenance au cadre pendant toute la saison, doivent déposer une demande de maintien du statut de cadre dès le début de la blessure ou de la maladie, accompagnée d'une planification pour une preuve de performance alternative, au plus tard pour les championnats suisses de la saison suivante (mars/avril). Le statut de cadre, y compris toutes les prestations de promotion, peut alors être attribué sous réserve. Il n'existe aucun droit fondamental. Si la preuve de la performance ne peut pas être apportée, le statut de cadre est retiré avec effet immédiat.

LIMITES DE CADRES POUR LA SAISON 2026/2027

- Les temps limites doivent être réalisés en grand bassin (50m) au cours de la saison 2025/2026 pendant la période 01.09.2025 - 16.08.2026 et apparaître dans les classements officiels de Swiss Aquatics Swimming (<https://www.swiss-aquatics.ch/Leistungssport/Swimming/Swimrankings-Swimstats>).
- Les temps limites doivent être atteints ou battus.
- Les années de naissance indiquées sont valables pour la formation des cadres de la saison 2025/2026.

Nationalmannschaftslimite 2026/2027 (zu schwimmen in Saison 2025/2026)									
Disziplin	Elitekader				Frauen				
	2005+älter	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50 FR	0:25,41	0:25,57	0:25,75	0:26,00	0:26,27	0:26,48	0:26,72	0:27,01	0:27,34
100 FR	0:55,22	0:55,54	0:55,90	0:56,39	0:56,92	0:57,37	0:57,89	0:58,53	0:59,23
200 FR	2:00,78	2:01,30	2:01,89	2:02,69	2:03,55	2:04,54	2:05,66	2:07,04	2:08,57
400 FR	4:17,53	4:18,32	4:19,20	4:20,42	4:21,72	4:23,81	4:26,19	4:29,12	4:32,34
800 FR	8:59,05	8:59,64	9:00,30	9:01,20	9:02,16	9:06,50	9:11,42	9:17,48	9:24,17
1500 FR	16:45,71	16:51,95	16:58,84	17:08,35	17:18,52	17:26,83	17:36,25		
50 BA	0:28,53	0:28,75	0:28,99	0:29,32	0:29,68	0:29,91	0:30,18		
100 BA	1:01,32	1:01,75	1:02,23	1:02,90	1:03,61	1:04,11	1:04,69	1:05,40	1:06,19
200 BA	2:15,30	2:15,88	2:16,52	2:17,40	2:18,34	2:19,45	2:20,70	2:22,25	2:23,95
50 BR	0:31,47	0:31,68	0:31,91	0:32,23	0:32,57	0:32,83	0:33,12		
100 BR	1:08,33	1:08,89	1:09,52	1:10,38	1:11,30	1:11,87	1:12,52	1:13,32	1:14,20
200 BR	2:29,03	2:30,05	2:31,17	2:32,72	2:34,37	2:35,61	2:37,01	2:38,74	2:40,64
50 BU	0:26,81	0:26,98	0:27,16	0:27,41	0:27,67	0:27,89	0:28,14		
100 BU	0:59,82	1:00,15	1:00,52	1:01,03	1:01,57	1:02,06	1:02,62	1:03,31	1:04,07
200 BU	2:14,17	2:14,71	2:15,31	2:16,14	2:17,03	2:18,12	2:19,37	2:20,90	2:22,59
200 IM	2:15,30	2:16,19	2:17,18	2:18,53	2:19,98	2:21,10	2:22,37	2:23,94	2:25,67
400 IM	4:51,28	4:52,76	4:54,40	4:56,67	4:59,09	5:01,48	5:04,19	5:07,54	5:11,23

Nationalmannschaftslimite 2026/2027 (zu schwimmen in Saison 2025/2026)									
Disziplin	Elitekader				Männer				
	2005+älter	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
50 FR	0:22,47	0:22,61	0:22,78	0:23,00	0:23,28	0:23,63	0:24,04	0:24,52	0:25,08
100 FR	0:49,25	0:49,56	0:49,95	0:50,45	0:51,10	0:51,86	0:52,74	0:53,80	0:55,04
200 FR	1:49,21	1:49,70	1:50,32	1:51,11	1:52,13	1:53,81	1:55,74	1:58,06	2:00,77
400 FR	3:51,85	3:53,22	3:54,92	3:57,10	3:59,92	4:03,52	4:07,66	4:12,61	4:18,42
800 FR	8:00,14	8:03,45	8:07,54	8:12,80	8:19,63	8:27,12	8:35,74		
1500 FR	15:34,17	15:38,69	15:44,26	15:51,43	16:00,72	16:15,14	16:31,71	16:51,55	17:14,81
50 BK	0:25,47	0:25,64	0:25,86	0:26,13	0:26,49	0:26,89	0:27,35		
100 BK	0:54,88	0:55,26	0:55,74	0:56,34	0:57,13	0:57,98	0:58,97	1:00,15	1:01,53
200 BK	2:00,06	2:00,84	2:01,81	2:03,04	2:04,65	2:06,52	2:08,67	2:11,24	2:14,26
50 BR	0:27,82	0:28,00	0:28,23	0:28,51	0:28,89	0:29,32	0:29,82		
100 BR	1:00,71	1:01,23	1:01,86	1:02,68	1:03,74	1:04,69	1:05,79	1:07,11	1:08,65
200 BR	2:12,96	2:13,95	2:15,19	2:16,77	2:18,83	2:20,91	2:23,30	2:26,17	2:29,53
50 BU	0:23,77	0:23,96	0:24,21	0:24,52	0:24,92	0:25,29	0:25,72		
100 BU	0:52,78	0:53,15	0:53,61	0:54,19	0:54,95	0:55,77	0:56,72	0:57,86	0:59,19
200 BU	1:58,96	1:59,82	2:00,88	2:02,23	2:04,00	2:05,86	2:08,00	2:10,56	2:13,56
200 IM	2:01,44	2:02,24	2:03,23	2:04,50	2:06,15	2:08,04	2:10,22	2:12,82	2:15,88
400 IM	4:22,56	4:24,19	4:26,20	4:28,80	4:32,16	4:36,24	4:40,94	4:46,55	4:53,14

CADRE NATIONAL DE NATATION 2025/2026

CADRE NATIONAL ÉLITE ET CADRE OLYMPIQUE/PERSPECTIVE POUR LA SAISON 2025/2026

Membres des cadres nationaux* Swiss Aquatics Swimming - Saison 2025 / 2026					*Le statut de membre d'un cadre national n'est valable qu'après la présentation de la convention signée par l'athlète et d'une planification annuelle détaillée.	
Cadre Elite 2025/26:					Cadre olympique* - /	Membres
Hommes (18)					perspective**	de l'armée (AdA)
Balint*	Ashton	SVB	23.09.06	100m & 200m libre		
Bernardon	Julio	LIMM	10.12.06	1500m libre	Cadre perspective	
Bollin	Thierry	SKBE	11.01.00	50m dos	Cadre olympique	Soldat sportif
Bucca	Flavio	SCU	15.04.05	100m & 200m dos	Cadre olympique	Soldat sportif
Degtyaryov	Volodymir	AST	07.02.07	200m brasse		
Djakovic	Antonio	SCU	08.10.02	200m & 400m libre	Cadre olympique	Soldat sportif
Gartmann	Gian-Luca	SCU	10.06.03	200m 4-nages	Cadre olympique	Soldat sportif
Kopacsi	Peter	STL	26.05.06	Clause médicale!		
Mauri	Akira	LIMM	15.05.07	1500m libre		
Mauri	Mattia	AST	04.08.06	Cadre perspective (Sous condition!)	Cadre perspective	
Mityukov	Roman	GEN	30.07.00	100m & 200m dos	Cadre olympique	Soldat sportif
Niederberger	Julien	LA	21.07.05	Cadre perspective (Sous condition!)	Cadre perspective	Soldat sportif
Polster	Attila	SCT	26.01.07	200m papillon		
Ponti	Noè	SCU	01.06.01	50m & 100m papillon; 200m 4-nages	Cadre olympique	Soldat sportif
Sottile	Enrico	AST	03.09.07	100m & 200m papillon; 800m libre		
Toscan	Marius	SVSW	17.01.02	200m papillon; 400m 4-nages	Cadre olympique	Soldat sportif
Wunderlin	Maxim	LIMM	10.03.07	100m brasse		
Yeboah	Robin	SVB	11.07.03	50m libre		Soldat sportif
Femmes (11)						
Bertschi	Amelie	AST	19.01.05	800m libre		
Borer	Fanny	GEN	07.04.96	200m dos		
Cueto Cabrera	Havana	VN	20.01.07	50m & 100m brasse		
Djakovic	Vanna	SCU	25.12.05	400m, 800m & 1500m libre	Cadre olympique	
Freimann	Noemi	SCU	09.06.05	Clause médicale		
Grob	Linn	STL	21.08.07	100m brasse		
Mamié	Lisa	LIMM	27.10.98	Cadre olympique (Sous condition!)	Cadre olympique	
Patt	Angelina	SCU	05.12.05	400m 4-nages	Cadre perspective	
Rasmussen	Gaia	GEN	01.03.04	200m dos		
Richard	Manon	GEN	30.10.07	100m & 200m libre		
Ullmann	Julia	SCU	19.06.05	50m & 100m papillon	Cadre olympique	

* dans le cadre olympique figurent les athlètes les plus performants ayant le potentiel de représenter Swiss Aquatics aux Jeux Olympiques!

** dans le cadre perspective figurent les athlètes ayant le potentiel de représenter Swiss Aquatics aux Jeux Olympiques d'après

CADRE NATIONAL DE LA RELÈVE POUR LA SAISON 2025/2026

Cadres de la relève 2025/26:				
Garçons Juniors (13)				
Briner	Sven	LIMM	02.02.08	50m papillon
Markovic**	Filip	LIMM	18.11.08	50m & 100m libre; 50m papillon
Ruzicka	Lucas	NSG	27.04.08	PISTE
Victorio	Jolan	GEN	11.01.08	100m & 200m libre; 200m 4-nages
Wunderlin	Juri	LIMM	23.08.08	50m libre
Kelly	Simon	LIMM	26.02.09	100m & 200m brasse
Mitrovic	Sasa	KREU	21.11.09	PISTE
Razakarivony*	Lucka	SKBE	25.02.09	50m libre
Söllner	Jacy	SVSW	30.09.09	1500m libre
Tirri**	Gerardo	LUG	15.06.09	200m, 400m, 800m & 1500m libre
Wäckerlin	Finn	WINT	20.04.09	50m & 100m dos; 100m brasse; 200m 4-nages
Alberti	Davide	AST	24.03.10	PISTE
Pestoni	Ivo	AST	28.06.10	1500m libre
Filles Juniors (13)				
Hoigne	Seraphine	SKBE	16.11.08	50m & 100m libre
Löhr	Kay-Lyn	SCU	18.03.08	50m, 100m & 200m brasse; 200m & 400m 4-nages
Papais	Suami	AST	01.01.08	1500m libre
Haller	Rahel	BIEL	13.08.09	50m, 100m & 200m brasse
Mitbauer	Maria-Angelina	SVB	07.05.09	200m dos
Papp	Leona	LIMM	09.07.09	100m libre; 50m & 100m dos; 50m papillon
Richard	Loane	RFN	30.08.09	100m & 200m papillon
Clemenzen	Mirjam	LIMM	15.11.10	50m & 100m dos
Hak	Anastasia	SVB	26.04.10	100m & 200m libre; 50m, 100m & 200m dos
Hauer	Lilla	GEN	22.02.10	50m & 100m libre; 100m brasse; 400m 4-nages
Kobler	Liena	BAAR	25.09.10	50m brasse
Trepte	Chiara	LIMM	02.05.10	200m libre
Morisson	Scarlett	MN	12.01.10	100m & 200m brasse
Garçons Youth (4)				
Cangemi	Gian Filippo	CHUR	02.03.11	200m brasse
Weigele	Jaro	KREU	07.09.11	PISTE
Tolpanov	Ivan	LIMM	04.01.12	100m & 200m libre
Umegbolu	Colin	LIMM	10.06.12	PISTE
Filles Youth (6)				
Monti	Ginny	STL	05.09.11	PISTE
Ruegsegger	Margaux	SKBE	25.05.11	100m libre
Spagnol	Lucia	LIMM	24.12.11	PISTE
Spring	Mia	STL	13.06.11	200m dos
De Conto	Sveva	LUG	30.01.12	200m brasse
Reichenstein	Momoco	LIMM	09.06.12	200m brasse

Structure d'âge de la relève

Garçons Juniors : Années 2008 - 2010 Garçons Youth : Années 2011 et 2012

Filles Juniors : Années 2008 - 2010 Filles Youth : Années 2011 et 2012

* = en cours de naturalisation

** = athlètes de la relève ayant atteint les limites de l'élite

CATALOGUE DES CADRES ET MESURES D'ENCOURAGEMENT

Swiss Aquatics Swimming gère, encourage et soutient des cadres nationaux dans le domaine de la relève et de l'élite. Swiss Aquatics Swimming encourage, par des mesures attrayantes de nature matérielle ou financière, les athlètes dont la volonté et les performances sont supérieures à la moyenne au niveau national et international.

Les mesures d'encouragement décrites ci-dessous s'appliquent au soutien des cadres de l'élite et de la relève. Les mesures d'encouragement possibles sont documentées dans le catalogue des cadres ci-après et sont publiées dans le bulletin du sport de performance au début de chaque saison. Les membres du cadre s'engagent, dans une convention de cadre, à remplir les exigences de Swiss Aquatics Swimming en matière de performance et de participation active aux manifestations du cadre. Les événements obligatoires et non obligatoires pour les cadres, tels que les camps d'entraînement, les compétitions et autres mesures, sont publiés dans le bulletin du sport de performance avant le début de la saison.

CATALOGUE DES CADRES

EQUIPEMENT (TEXTILES)

Équipement avec du matériel d'entraînement et de compétition attractif de nos sponsors respectifs. Le port de l'équipement fourni est obligatoire lors de toutes les manifestations du cadre et de l'équipe nationale. Les détails exacts sont décrits dans Swiss Aquatics Outfit Manual.

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/federation/organisation/statuts-reglements/>

PARTICIPATION À DES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

La participation à des compétitions internationales en Suisse et à l'étranger est une condition importante pour les athlètes de cadre de Swiss Aquatics Swimming afin d'atteindre les objectifs de performance à moyen et long terme. Dans la mesure du possible, Swiss Aquatics Swimming organise 1 à 2 compétitions internationales par macrocycle avec une sélection d'athlètes de cadre. Il n'existe pas de droit fondamental à une participation régulière de tous les cadres. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les équipes nationales. Une participation active à d'autres mesures est une condition préalable. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en grande partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

WEEK-ENDS DES CADRES

Swiss Aquatics Swimming organise 2 à 3 week-ends de cadres par saison, dans le domaine de l'élite et de la relève. Outre le team building, l'information, la formation et la planification, ces week-ends servent de "week-ends de diagnostic". Des méthodes médicales et scientifiques reconnues (entraînement sur place et tests) doivent permettre de déterminer l'état actuel et le développement de certains facteurs et conditions de performance décisifs. Cela doit soutenir les athlètes de cadre dans leur développement sportif, en ce sens que l'entraînement peut être organisé de manière plus ciblée et plus efficace à l'aide des données obtenues et que l'état de santé peut être surveillé. Il n'existe pas de droit fondamental à une participation régulière de tous les cadres. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève invite les participants. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en grande partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

CAMP D'ENTRAÎNEMENT

Swiss Aquatics Swimming organise un camp d'entraînement préparatoire dans le dernier macrocycle pour les athlètes de l'élite et de la relève qui ont été sélectionné-e-s pour les sommets internationaux de la saison en été. Afin d'optimiser les conditions d'entraînement, des athlètes de cadre supplémentaires peuvent être convoqués-e en tant que partenaires d'entraînement. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les athlètes. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

De plus, un camp d'entraînement attrayant est organisé par macrocycle dans le cadre du programme de la Swiss Aquatics Swimming Training Base. Les athlètes de cadre qui ne disposent pas de camps d'entraînement adéquats dans leur club peuvent se joindre à ces camps d'entraînement selon les besoins et en accord avec le chef du sport de performance/la cheffe de la relève. Il n'existe pas de droit fondamental à la participation. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève sélectionne les athlètes. La participation des cadres et d'une sélection d'entraîneur-e-s est en partie financée par Swiss Aquatics Swimming.

SWISS AQUATICS SWIMMING TRAINING BASE (SATB) À TENERO

Les cadres de Swiss Aquatics Swimming ont la possibilité d'utiliser l'infrastructure et les services de la Swiss Aquatics Swimming Training Base. Les offres et services détaillés sont décrits sous "Swiss Aquatics Swimming Training Base".

ANALYSES TECHNIQUES DE L'ENTRAÎNEMENT ET DE LA COMPÉTITION

Swiss Aquatics Swimming propose des analyses détaillées des niveaux mondiaux, des compétitions et des courses des compétitions but. Une base de données permet d'accéder aux analyses de course et d'établir des comparaisons avec des athlètes internationaux de haut niveau lors de compétitions internationales, afin d'obtenir des valeurs de référence ou des objectifs pour l'entraînement et la compétition des cadres de Swiss Aquatics Swimming. De plus, les nageur-se-s de cadre ont la possibilité de faire réaliser des analyses de compétition lors de certaines compétitions de Swiss Aquatics Swimming ou des analyses techniques dans le cadre de certaines mesures de Swiss Aquatics Swimming. Une collaboration active est requise.

MÉDECINE DU SPORT

Les examens et tests médico-sportifs sont une condition de base pour chaque membre du cadre. Ces examens sont effectués par le Chief Medical Officer (CMO) et son équipe médicale Swiss Aquatics.

En collaboration avec notre partenaire physiothérapeute 3PO, nous organisons le diagnostic de performance dans le domaine du "physio screening" et le suivi des mesures par des membres de notre Swiss Aquatics Medical Team. De plus, nous proposons une "[Injury and Illness Surveillance Application](#)" en ligne pour soutenir nos athlètes cadres tout au long de l'année.

Notre psychologue du sport et psychothérapeute Cristina Baldassarre offre des conseils et un soutien direct dans le domaine de la psychologie (sportive) et de l'entraînement mental. Elle peut offrir un soutien direct, mais aussi mettre les athlètes en contact avec des collègues et coordonner l'aide.

PLANIFICATION DE CARRIÈRE / CONSEIL

Swiss Aquatics Swimming conseille et soutient ses cadres pour les questions relatives à la planification de carrière sportive, à la carrière duale (école & sport de performance en harmonie) ainsi qu'à l'alimentation, la psychologie du sport/l'entraînement mental, la condition physique, la régénération et l'armée.

Dans le domaine de la planification de carrière, Daniela Torre soutient le chef du sport de performance/la cheffe de la relève en tant que "Swiss Aquatics Swimming Environment Manager". Daniela Torre est une experte reconnue en matière de planification de carrière et dispose de connaissances spécialisées et d'expérience dans le travail avec les athlètes. Elle dispose en outre d'un excellent réseau avec les institutions de formation et de soutien.

Dans le domaine des médias, de la communication et du marketing, Regula Späni complète notre équipe avec sa grande expertise et sa longue expérience. Outre des conseils personnalisés, elle organise des formations pour le contact avec les médias et les interviews.

Pour assurer une transition optimale de nos athlètes vers l'après-carrière, nous pouvons compter sur le soutien du "[Athletes Network](#)". Grâce à un réseau bien établi d'entreprises partenaires et de conseillers, ils peuvent se targuer d'un taux de réussite supérieur à la moyenne en matière de placement.

Outre le chef du sport de performance/la cheffe de la relève, le Dr Dennis Born fournit des conseils en matière de nutrition, de condition physique et de régénération.

Le chef du sport de performance donne des conseils sur les questions relatives à l'armée.

WORKSHOPS

Swiss Aquatics Swimming organise régulièrement des workshops lors d'événements pour les cadres (entre autres en collaboration avec Swiss Sport Integrity, Swiss Olympic, et bien d'autres encore) pour la formation continue des cadres (thèmes possibles : Antidopage, planification de carrière, armée, travail avec les sponsors, médias et relations publiques, etc.)

MESURES D'ENCOURAGEMENT

PROMOTION DE LA RELÈVE

Les athlètes du cadre national de la relève sont avant tout soutenu-e-s par la participation à des compétitions internationales et par la possibilité de participer à des camps d'entraînement en Suisse ou à l'étranger. D'autres mesures d'encouragement sont définies dans le catalogue des cadres. Les athlètes du cadre national de la relève reçoivent une Swiss Olympic Talent Card nationale. D'autres prestations pour la promotion des athlètes du cadre de la relève sont disponibles :

- Promotion décentralisée des centres de la PR
- Soutien par des experts (planification de carrière, sciences du sport, biomécanique, nutrition, etc.)
- Suivi médico-sportif (examen médical, Physio-Check, etc.)

PROMOTION CENTRALE DE LA TRANSITION ET DE L'ÉLITE

SATB Tenero

Les athlètes de la relève ou de l'élite performants bénéficient d'une promotion ciblée à la Swiss Aquatics Swimming Training Base de Tenero et trouvent un bon environnement avec un programme d'entraînement et d'école intégré, accompagné d'une solution d'internat. Outre les séjours permanents au centre national de performance, Swiss Aquatics Swimming propose également des séjours d'accueil à durée limitée. Ainsi, les athlètes de cadre ont la possibilité de profiter du programme à Tenero. Les athlètes et les entraîneur-e-s de l'étranger peuvent également bénéficier de séjours en tant qu'hôtes, moyennant des frais correspondants et pour autant que Swiss Aquatics Swimming en tire un avantage. Les personnes de contact sont le chef du sport de performance/la cheffe de la relève ainsi que les entraîneurs de la SATB.

Piscines CISIN (Uster, Sursee, Lausanne, Berne)

En tant que piscines subventionnées par la CISIN, Uster, Sursee, Lausanne le Malley et Berne Neufeld constituent une nouvelle forme de centres de performance en natation, appelés centres de compétences nationaux des régions - en Suisse centrale Est (Uster), en Suisse centrale Ouest (Sursee & Berne) ainsi que dans la région Suisse Romande (Lausanne). Des surfaces d'eau peuvent être régulièrement proposées aux cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming ainsi qu'aux cadres régionaux des régions correspondantes. En outre, les piscines sont disponibles pour des activités de cadres et des compétitions. L'offre détaillée est décrite sous "Centres de compétences nationaux des régions". L'interlocuteur est le chef du sport de performance ou, pour les cadres régionaux, les responsables de cadre correspondants.

PROMOTION DE L'ÉLITE

Les athlètes du cadre élite sont avant tout soutenu-e-s par la participation à des compétitions internationales et par la possibilité de participer à des camps d'entraînement en Suisse ou à l'étranger. D'autres mesures d'encouragement sont définies dans le catalogue des cadres. Les athlètes du cadre d'élite reçoivent une Swiss Olympic Elite Card. D'autres prestations pour l'encouragement des athlètes du cadre élite sont disponibles :

- ER ou CR de sport d'élite
- Soutien par des experts (planification de carrière, sciences du sport, biomécanique, nutrition, etc.)
- Suivi médico-sportif (examen médical, Physio-Check, etc.)

PROGRAMME "WORLD CLASS POTENTIAL" DE SWISS AQUATICS SWIMMING

Les athlètes de haut niveau de Swiss Aquatics Swimming des cadres olympiques et perspective sont encouragé-e-s individuellement par l'Aide sportive, l'Armée suisse et Swiss Aquatics Swimming. Il s'agit des athlètes de Swiss Aquatics Swimming ayant un potentiel à court, moyen et long terme pour des places en demi-finale et en finale aux Jeux olympiques et aux championnats du monde ou un potentiel de médailles aux championnats d'Europe ou aux championnats d'Europe juniors. Le parcours de l'athlète et le séjour d'entraînement de ces athlètes sont définis et encouragés individuellement. L'attribution des Swiss Olympic Talent Cards or, argent et bronze permet d'assurer une couverture financière partielle de nos athlètes. Comme celle-ci ne suffit qu'en partie, Swiss Aquatics Swimming soutient ces athlètes par le biais d'une promotion individuelle des athlètes.

CONVENTION DES CADRES

- La convention des cadres (CC) est un élément important et une condition préalable à la promotion et au soutien des cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming.
- La CC est présentée et signée en début de saison par : Swiss Aquatics Swimming (secrétaire général, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève), l'athlète du cadre, l'entraîneur-e personnel-le et le-la président-e du club.
- La CC sera présentée par Swiss Aquatics Swimming et discutée lors de l'événement des cadres à Tenero et renvoyée par l'athlète au chef du sport de performance/à la cheffe de la relève avant le 31 octobre 2025.
- Seule une convention de cadre signée et une planification annuelle détaillée déclenchent les mesures de promotion de Swiss Aquatics Swimming pour respectivement une année de compétition. Le respect des accords conclus est une condition préalable (examen médico-sportif par un médecin de la fédération, participation active aux activités de cadre, éthique, motivation, etc.)
- Une promotion optimale et à long terme de nos athlètes exige une communication étroite et ouverte de toutes les personnes concernées ainsi qu'une planification annuelle harmonisée afin de respecter et d'atteindre les objectifs sportifs des athlètes, du club et de la fédération.



PLANIFICATION DE LA SAISON 2025/2026

PÉRIODISATION DE BASE 2024- 2028



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnat suisse PB**
- Championnat international PB



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnat suisse GB**
- Championnat suisse des clubs



- Week-end des cadres
- Camp d'entraînement
- Meeting international
- **Championnat suisse d'été**
- Championnat international en GB

Période 1 sept.-déc.

" TRAIN ! "

Période 2 janv. - avril

" QUALIFY ! "

Période 3 avril - juillet

" PERFORM ! "

La périodisation recommandée par Swiss Aquatics Swimming correspond à une périodisation triple, mais autorise également des variantes alternatives. L'accent est mis sur les sommets des compétitions de 50m pour l'élite et la relève en été. Les points forts recommandés pour les différents macrocycles (MAZ) sont les suivants :

1. MAZ = poser les bases / "TRAIN !"
2. MAZ = se qualifier avec succès pour un 50m int. / "QUALIFY !"
3. MAZ = réaliser son meilleur temps personnel lors d'un sommet int. de 50m / "PERFORM !"

CHAMPIONNATS NATIONAUX 2025/ 2026

Vous trouverez les informations détaillées sur tous les championnats sur le site de Swiss Aquatics Swimming sous : www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/championnats-nationaux/

CHAMPIONNATS SUISSES EN PETIT BASSIN | 14-16 NOVEMBRE 2025 À USTER

Lieu	Uster
Organisateur	Schwimmclub Uster
Déléguée	Alexia De Angelis
Juge-arbitre	Alexis Manaigo
Délai d'inscription	Lundi 3 novembre 2025, 24 heures.
Frais d'inscription	Epreuves individuelles CHF 20.- Relais CHF 30.-
Période d'attribution des lignes de départ	du 15 novembre 2024 au 02 novembre 2025
Qualification pour	CE en petit bassin 2025

CHAMPIONNAT SUISSE DES CLUBS FINALE JEUNESSE | 06 DÉCEMBRE 2025 À LAUSANNE

Lieu	Lausanne
Organisateur	Lausanne Aquatique
Délégué	Andreas Herty
Juge-arbitre	Marie-Claire Gurtner
Délai d'inscription	Mercredi 26 novembre 2025, jusqu'à 8 heures.
Période de qualification	du 1er septembre au 02 novembre 2025
Frais d'inscription	CHF 200.- par équipe qualifiée

CHAMPIONNATS SUISSES EN GRAND BASSIN | 09-12 AVRIL 2026 À USTER

Lieu	Uster
Organisateur	Schwimmclub Uster
Délégué	Andreas Herty
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 30 mars 2026, 24 heures.
Frais d'inscription	Epreuves individuelles CHF 20.- Relais CHF 30.-
Période d'attribution des lignes de départ	du 03 avril 2025 au 29 mars 2026
Qualification pour	CE 2026, CEJ 2026, CECJM 2026

CHAMPIONNAT SUISSE DES CLUBS LNA & LNB | 18-19 AVRIL 2026 À SURSEE

Lieu	Sursee
Organisateur	Schwimmclub Aarefisch
Délégué	Rolf Ingold
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Mercredi 15 avril 2026, jusqu'à 8 heures.
Période de qualification	du 1er septembre 2025 au 30 mars 2026.
Frais d'inscription	CHF 200.- par équipe qualifiée

FINALE DE LA COUPE SUISSE DES ESPOIRS | 25-26 AVRIL 2026 SURSEE

Lieu	Sursee
Organisateur	Swim Team Lucerne
Déléguée	Alexia De Angelis
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Mardi 14 avril 2026 à 24 heures
Frais d'inscription	CHF 700.-par association régionale
Période d'attribution des lignes de départ	Meilleurs temps des Swimrankings

CHAMPIONNAT SUISSE 5KM | 17 MAI 2026 À BELLINZONA

Lieu	Bellinzona
Organisateur	Associazione Turrita Nuoto
Délégué	Andreas Herty
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Mardi 5 mai 2026, 24 heures.
Frais d'inscription	CHF 25.-
Période d'attribution des lignes de départ	voir invitation

CHAMPIONNATS SUISSES D'ÉTÉ | 09-12 JUILLET 2026 À LAUSANNE

Lieu	Lausanne
Organisateur	Lausanne Aquatique
Délégué	Roeland Luykx
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 29 juin 2026, 24 heures.
Frais d'inscription	Epreuves individuelles CHF 20.- Relais CHF 30.-
Période d'attribution des lignes de départ	du 10 juillet 2025 au 28 juin 2026

CHAMPIONNATS SUISSES ESPOIRS | 16-19 JUILLET 2026 À BÂLE

Lieu	Bâle
Organisateur	Basel Aquatics
Délégué	Rolf Ingold
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 6 juillet 2026, 24 heures.
Frais d'inscription	Epreuves individuelles CHF 20.- Relais CHF 30.-
Période d'attribution des lignes de départ	du 17 juillet 2025 au 05 juillet 2026

CHAMPIONNATS SUISSES OPEN WATER | 22-23 AOÛT 2026 À ZURICH

Lieu	Zurich
Organisateur	RZO
Déléguée	Alexia De Angelis
Juge-arbitre	tbd
Délai d'inscription	Lundi 10 août 2026 à 24 heures
Frais d'inscription	CHF 25.-

PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONAL ÉLITE 2025/2026

Au 01.09.25

Planification Elite Swiss Aquatics Swimming: Saison 2025/26

Macrocycle 1				Macrocycle 2				Macrocycle 3			
T R A I N				Q U A L I F Y				P E R F O R M			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 36	1	1	1 Lublin/POL 49	1 Nouvel An	1	1	1	1	1 23	1	1
2	2	2	2 EA CE - 25m	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3 Lublin/POL	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8 Départ	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Compétitions Activités des cadres Jours fériés Jours de voyage Formation Camp d'entraînement CNP

Macrocycle 1:

Date	Quoi	Lieu
07.-19.09.25	Camp SATB/CNP *	Sardaigne/ITA
12.-13.09.25	Sém. Sport performance	Macolin
29.-31.09.25	Weekend des cadres	Tenero
3 Oct.-Nov.	Compétition de préparation int.	Divers
4 14.16.11.25	Championnats suisses (25m)	Uster
5 29.11.-08.12.25	EA Championnats d'Europe (25m)	Lublin/POL

Macrocycle 2:

Date	Quoi	Lieu
6 16.-18.01.26	Weekend des cadres	Tenero
31.01.-21.02.26	Camp SATB/CNP *	Flagstaff/USA - 2000m
7 09.-12.04.26	Championnats suisses (50m)	Uster
8 18.-19.04.26	Finale CC	Sursee
tbd	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP

Macrocycle 3:

Date	Quoi	Lieu
9 12.-14.06.26	Weekend des cadres	Tenero
10 14.-24.06.26	Camp préparation	Sardaigne/ITA
11 24.-29.06.26	Compétition de préparation int. CE	Rome/ITA
12 10.-13.07.25	Championnats suisses (50m)	Lausanne
13 03.-07.08.26	Camp préparation CE	tbd
14 07.-17.08.26	EA Championnats d'Europe (50m)	Paris/FRA

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève

(CNP = Centre national de performance, SATB = Swiss Aquatics Swimming Training Base, CC = Championnat des clubs, CM = Championnat du monde, CE = Championnat d'Europe)

PLANIFICATION DE LA SAISON DU CADRE NATIONAL DE LA RELÈVE 2025/ 2026

Au 01.09.25

Planification de la relève Swiss Aquatics Swimming: Saison 2025/26

Macrocycle 1				Macrocycle 2				Macrocycle 3			
T R A I N				Q U A L I F Y				P E R F O R M			
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1 36	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Compétitions Activités des cadres Jours fériés Jours de voyage Formation Camp d'entraînement CNP

Macrocycle 1:

Date	Quoi	Lieu
07.-19.09.25	Camp SATB/CNP *	Sardaigne/ITA
12.-13.09.25	Sém. Sport performance	Macolin
20.-21.09.25	Weekend des cadres	Tenero
31.-26.09.25	3T	Tenero
4 14.16.11.25	Championnats suisses (25m)	Uster
5 06.12.2025	Finale CC relève (25m)	Lausanne
6 17.-21.12.25	Swiss Open Winter Challenge	Sursee

Macrocycle 2:

Date	Quoi	Lieu
7 16.-18.01.26	Weekend des cadres	Tenero
31.01.-21.02.26	Camp SATB/CNP *	Flagstaff/USA - 2000m
8 09.-12.04.26	Championnats suisses (50m)	Uster
9 18.-19.04.26	Finale CC	Sursee
10 25.-26.04.26	Finale Coupe Espoirs Suisse (25m)	Sursee
tbd	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP

Macrocycle 3:

Date	Quoi	Lieu
11 14.-25.05.26	Camp préparation CEJ- & CECIM (pour les athlètes)	Sursee
12 14.-16.05.25	Weekend des cadres	Sursee
13 03.-13.07.26	EA Championnats d'Europe Juniors (50m)	tbd/GER
14 09.-12.07.26	Championnats suisses d'été (50m)	Lausanne
15 15.-20.07.26	Central European Countries Junior Meet (50m)	tbd/tbd
16 16.-19.07.26	Championnat Suisse Espoirs (50m)	Bâle

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève

(3T = Tutti Talenti à Tenero, CC = Championnat des clubs, CEJ = Championnats d'Europe Juniors, CECIM = Central European Countries Junior Meet)

SÉLECTION AUX CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de délégations de Swiss Aquatics Swimming pour tous les championnats internationaux

PHILOSOPHIE ET OBJECTIFS

Les membres du cadre national et les athlètes sélectionné-e-s s'engagent à planifier et à préparer le prochain championnat international en grand bassin comme sommet de la saison.

L'objectif individuel s'applique à tous les championnats :

➔ meilleur temps personnel dans les disciplines sélectionnées !

Ainsi, chaque équipe de Swiss Aquatics Swimming sélectionnée vise un taux de meilleurs temps le plus élevé possible (environ 50%).

Les athlètes de Swiss Aquatics Swimming doivent être représenté-e-s de manière constante en demi-finale (TOP-16) à chaque championnat. A moyen terme, tous les athlètes doivent viser une place en finale (TOP-8). Au minimum, chaque athlète atteint le temps de qualification et/ou un classement en demi-finale (classement TOP-16).

Les relais sélectionnés visent toujours une qualification pour la finale (niveau européen) ou un classement TOP-16 (niveau mondial).

OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE L'ÉLITE

JEUX OLYMPIQUES (JO)

Pour tous les athlètes et entraîneur-e-s du sport de performance, les Jeux olympiques sont l'objectif suprême. L'événement a lieu en général tous les quatre ans et exerce un attrait maximal en tant qu'événement multisportif. Les limites de participation aux JO sont élaborées par Swiss Aquatics Swimming en tenant compte des objectifs de Swiss Olympic et des directives de WORLD AQUATICS et du CIO. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming est de se rapprocher de l'élite mondiale absolue, idéalement en atteignant les demi-finales (TOP-16) et plus, et au moins en se classant dans le TOP-20.

CHAMPIONNATS DU MONDE WORLD AQUATICS (CM)

CHAMPIONNATS DU MONDE (CM)

Ils ont lieu en général tous les deux ans (années impaires) et constituent le sommet le plus important pour les athlètes d'élite dans l'année précédant ou suivant les Jeux olympiques. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par WORLD AQUATICS et

déterminées par Swiss Aquatics Swimming sur la base de la moyenne des limites A de WORLD AQUATICS et des limites des CE de Swiss Aquatics Swimming.

CHAMPIONNATS DU MONDE EN PETIT BASSIN (CM-25M)

Ils ont lieu en général tous les deux ans (années paires) et représentent une "compétition de spécialistes" pour les nageur-se-s de petit bassin confirmé-e-s. Pour les spécialistes du petit bassin qui y participent, l'objectif est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par WORLD AQUATICS et complétées par Swiss Aquatics Swimming uniquement pour la discipline 100 m 4-nages avec le limite des CE en petit bassin.

EUROPEAN AQUATICS CHAMPIONNATS D'EUROPE (CE)

CHAMPIONNATS D'EUROPE (CE)

Ont lieu en général tous les 2 ans (années paires) et sont les championnats continentaux les plus importants en natation. En outre, les CE sont les compétitions les plus importantes en vue de la promotion des fédérations et des athlètes individuels par les partenaires Swiss Olympic et l'Aide sportive, afin d'atteindre les objectifs exigés pour l'obtention de la promotion. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les athlètes en transition entre la relève et l'élite doivent en outre avoir la possibilité de faire leurs premières expériences aux championnats d'Europe élite au plus haut niveau européen. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Les jeunes athlètes bénéficient d'une qualification facilitée avec des limites interpolées (femmes et hommes jusqu'à 21 ans). De plus, le chef du sport de performance peut sélectionner d'autres nageur-se-s disposant d'un grand potentiel.

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN PETIT BASSIN (CE-25M)

Ils ont lieu en général tous les deux ans (années impaires) et représentent également une "compétition de spécialistes" pour les nageur-se-s en petit bassin confirmé-e-s. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne absolue, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base de la moyenne des temps de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Pour la discipline 100 m 4-nages, la limite WORLD AQUATICS CM-25m est prise en compte.

CHAMPIONNATS D'EUROPE U23 ANS (CE U23)

Ils ont lieu en général tous les deux ans (années impaires) et sont le sommet sportif pour les années de transition entre le cadre national de la relève (Juniors) et le cadre national Elite. Cinq années d'âge sont autorisées à participer : femmes et hommes de 19 à 23 ans. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming participants est de s'approcher de l'élite européenne absolue de ces années de transition, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place des deux derniers championnats d'Europe précédents. Les athlètes plus jeunes bénéficient d'une qualification facilitée avec des limites interpolées (femmes et hommes 19-21 ans). En outre, le chef du sport de performance peut sélectionner d'autres nageur-se-s disposant d'un grand potentiel.

FISU WORLD UNIVERSITY GAMES

La participation aux World University Games est organisée et gérée par SUS (Swiss University Sports). Elle est soumise aux règles de la FISU (Fédération internationale du sport universitaire) et de WORLD AQUATICS. Swiss

Aquatics Swimming organise ces compétitions en collaboration avec Swiss University Sports, car seuls les athlètes ayant le statut d'"étudiant" sont autorisés à y participer. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui participent à cette compétition est de se rapprocher de l'élite mondiale et, dans l'idéal, d'atteindre les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming en accord avec SUS. Les sélections sont effectuées par Swiss University Sports sur proposition du chef du sport de performance.

EUROPEAN GAMES (EUG)

Les EUG sont un grand événement polysportif similaire aux Jeux olympiques qui a lieu en général tous les 4 ans (première édition en 2015). L'organisation est assurée par Swiss Olympic. Depuis la deuxième édition en 2019 à Minsk, l'événement a lieu sans la natation.

EUROPEAN CHAMPIONSHIPS (EUC)

Les EUC sont un grand événement polysportif similaire aux Jeux olympiques qui a lieu en général tous les quatre ans (première édition en 2018). L'organisation est assurée par Swiss Aquatics Swimming. Depuis la deuxième édition en 2022 à Munich, l'événement a lieu sans la discipline natation.

COMPÉTITIONS CISM

Les compétitions CISM sont organisées et gérées par le Conseil International du Sport Militaire. Elles sont soumises aux règles du CISM et de WORLD AQUATICS. Swiss Aquatics Swimming organise ces compétitions en collaboration avec le CISM Suisse et l'armée. Seuls les athlètes ayant le statut de "militaire (mil)" sont autorisés à participer. Les sélections sont effectuées par le CD CISM natation sur proposition du chef du sport de performance.

OBJECTIFS DANS LE DOMAINE DE LA RELÈVE

EUROPEAN AQUATICS CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS (CEJ)

Les CEJ ont lieu en général chaque année et constituent le sommet sportif pour le cadre national de la relève (en particulier pour les juniors). Cinq années d'âge sont autorisées à participer : femmes et hommes de 14 à 18 ans. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite européenne de la relève junior, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16e place lors des 3 derniers CEJ. Pour les athlètes plus jeunes la qualification est facilitée.

EUROPEAN YOUTH OLYMPIC FESTIVAL (EYOF)

L'EYOF a lieu en général tous les deux ans (années impaires) et constitue le principal sommet pour les Youth (filles et garçons de 14-15 ans). Il s'agit d'un événement multi-sports organisé par Swiss Olympic. Il existe des places de quota imposées par le Comité olympique européen (COE) et l'European Aquatics. L'EYOF est une compétition de formation importante et offre la première possibilité de "respirer de l'air olympique". L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming qui y participent est de s'établir dans le peloton de tête de la relève européenne absolue dans le domaine de la jeunesse, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16)

et plus. Les limites sont fixées par Swiss Aquatics Swimming sur la base du temps moyen de la 16^e place des deux derniers EYOF. Les athlètes plus jeunes (filles et garçons de 14 ans) bénéficient d'une qualification facilitée.

YOUTH OLYMPIC GAMES (YOG)

Cet événement a lieu en général tous les quatre ans. Comme les Jeux olympiques, les YOG sont un événement multi-sports organisé par Swiss Olympic. Il existe des limites WORLD AQUATICS et des places de quota qui sont attribuées par le CIO et par WORLD AQUATICS à Swiss Aquatics Swimming sur la base de différents critères. Le nombre de ces places de départ sera en tout cas réduit (jusqu'à présent 4 places de quota (2f/2m) pour 4 années d'âge 14-17 ans). Les YOG sont un événement de formation et doivent former et préparer les athlètes, les entraîneur·e·s et le staff encadrant en vue de leur carrière future. Les athlètes qui disposent du plus grand potentiel de performance sont sélectionné·e·s. L'objectif pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming est de s'établir dans le peloton de tête de l'élite mondiale de la relève, c'est-à-dire d'atteindre au moins les demi-finales (TOP-16) et plus. Les prochains YOG auront lieu à Dakar (Sénégal) de fin octobre à mi-novembre 2026.

MULTINATIONS YOUTH/JUNIORS (MN YTH./JUN.)

Les MN Youth/Juniors. sont une compétition de sélection, similaire aux championnats suisses des clubs. L'esprit d'équipe et la comparaison entre les pays sont au premier plan, mais les MN sont aussi une compétition de préparation pour les sommets de la saison à venir. Pour les MN Juniors, les femmes et les hommes de 16, 17 et 18 ans peuvent participer. Pour les MN Youth, les filles et les garçons de 14 et 15 ans sont autorisés à participer. L'objectif des athlètes de Swiss Aquatics Swimming est d'obtenir un maximum de bons classements individuels et par équipe. En règle générale, le nageur et la nageuse le plus rapide par discipline est proposé·e pour la sélection.

Les années où les Multinations YTH et JUN ne peuvent pas être organisées, aucune compétition de remplacement ne sera proposée par Swiss Aquatics Swimming.

CENTRAL EUROPEAN COUNTRIES JUNIOR MEETING (CECJM) / OU SIMILAIRE

Quand l'EYOF n'a pas lieu (années paires), Swiss Aquatics Swimming organise une compétition alternative pour la même catégorie d'âge (Youth). Le Central European Countries Junior Meeting, les Nordic Age Group Championships ou une autre compétition appropriée constituent alors le sommet international de la saison estivale pour les nageur·se·s des années d'âge correspondantes avec des objectifs et des limites analogues.

CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS WORLD AQUATICS (CMJ)

Swiss Aquatics Swimming ne participe pas aux CMJ. Une participation future peut être envisagée. Les CMJ ont lieu en général tous les deux ans (années impaires). Les catégories autorisées à participer sont les mêmes que celles du CEJ : femmes et hommes 14-18 ans.

DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DES ATHLÈTES

SÉLECTION INDIVIDUELLE

La décision définitive concernant une sélection est prise par la direction sportive natation après proposition du chef du sport de performance/de la cheffe de la relève. Le fait de satisfaire aux exigences de qualification ne donne pas encore droit à une sélection. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève et la direction sportive natation tiennent compte non seulement de l'atteinte des exigences de qualification, mais aussi d'autres critères (convention des athlètes, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.) Ceci est particulièrement valable pour les relais. Dans l'intérêt de Swiss Aquatics Swimming et des athlètes, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut également attribuer des "wild cards" (les "wild cards" peuvent être attribuées sous réserve en relation avec des limites/critères alternatifs).

Les concepts et critères de sélection, ainsi que les dates et les activités, peuvent faire l'objet d'adaptations en cours de saison, si les directives ou les dispositions devaient changer. Les éventuelles adaptations ou modifications seront publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

Les sélections sont communiquées par e-mail aux athlètes et à leurs entraîneur-e-s personnel-le-s et publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

SÉLECTION DES RELAIS

Au cours du cycle olympique 2024-2028, les relais de la fédération de Swiss Aquatics Swimming doivent rester valorisés. Nous voulons participer régulièrement aux championnats internationaux avec le plus grand nombre possible d'équipes compétitives. Pour ce faire, le pool d'athlètes de relais entrant en ligne de compte doit être progressivement élargi. Les incitations suivantes sont prévues à cet effet : Les temps de référence pour les relais sont basés sur le niveau sportif de la compétition but.

Un-e nageur-se peut être classé-e aussi bien avec des temps individuels qu'avec des temps de relais de toute la période de qualification, un malus de 0,60 seconde étant ajouté pour les prises de relais. Un relais peut être sélectionné si l'addition de la combinaison de temps la plus rapide possible, moins un bonus de prise de relais de 1,5 seconde (= 3 x 0,5 seconde), remplit le temps limite. La composition finale du relais lors de chaque championnat est déterminée par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève, en accord avec les entraîneur-e-s sur place.

En principe, chaque athlète de Swiss Aquatics Swimming sélectionné-e pour la compétition internationale concernée est disponible pour chaque relais de la fédération. Les engagements dans le cadre des relais de la fédération ont la priorité sur les départs individuels. Dans le but d'obtenir un résultat optimal, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut, en accord avec les athlètes et les entraîneur-e-s concerné-e-s, autoriser des exceptions à cette règle. En cas d'infraction, le règlement disciplinaire s'applique.

IDÉE DE TRIAL

Les CS qui précèdent un championnat international sont organisés autant que possible comme des compétitions "trials". Cela signifie que les CS en petit et grand bassin sont toujours les compétitions de qualification principales pour les sommets internationaux qui suivent. Ainsi, les athlètes qui ont atteint des limites lors de la phase de qualification suivante sont évincé-e-s par des performances de sélection réalisées aux championnats suisses. Seuls les athlètes présélectionné-e-s lors des championnats internationaux précédents et qui l'ont confirmé par une preuve de performance ne peuvent plus être évincé-e-s par des limites réalisées au championnat suisse.

AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Une autre possibilité de qualification doit toujours être accordée dans la période précédant le CS concerné. En règle générale, cette deuxième période de qualification doit commencer le 1er septembre pour les championnats en petit bassin et le 1er décembre de l'année précédente pour les championnats en grand bassin. Les compétitions de qualification doivent être annoncées à l'avance. Les résultats obtenus ne sont valables pour la qualification que si la tentative a été annoncée au moyen du [formulaire](#) correspondant et dans la période requise.

RÈGLES GÉNÉRALES EN VIGUEUR

Pour être sélectionné-e dans une équipe nationale de Swiss Aquatics Swimming, il faut, outre la nationalité suisse (passeport suisse), la nationalité sportive suisse (droit de participation à WORLD AQUATICS), une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming ainsi que la participation au championnat suisse (25m et/ou 50m) défini comme compétition principale de qualification. De plus, seules les performances figurant dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le chef du sport de performance/la cheffe de la relève peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

Les Time Trials, Swim-Offs ou autres courses supplémentaires ainsi que les temps intermédiaires ne sont en aucun cas considérés comme des temps de qualification. Une tentative de limite doit toujours être annoncée à l'avance. Ainsi, aucun résultat d'autres compétitions non annoncées n'est valable.

COURSES SUPPLÉMENTAIRES LORS DE CHAMPIONNATS INTERNATIONAUX

Si une participation à une discipline supplémentaire est judicieuse, elle est possible dans la mesure où la place de départ correspondante n'est pas encore occupée. La condition est que l'athlète ait réalisé une performance dans le domaine "temps limite + 2%" au cours des 12 derniers mois. Les courses supplémentaires sont toujours convenues avec les athlètes et leurs entraîneur-e-s personnel-le-s. La décision finale concernant les inscriptions revient au/à la chef-fe de délégation.

DISPOSITIONS RELATIVES À LA SÉLECTION DU STAFF ENCADRANT

PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

La direction sportive désigne, sur demande du chef du sport de performance/de la cheffe de la relève, une équipe d'encadrement qui garantit un soutien optimal aux athlètes. Le staff encadrant sélectionné s'engage dans ses fonctions pour l'ensemble de l'équipe et en particulier pour les athlètes de Swiss Aquatics Swimming. La collaboration de toutes les personnes impliquées dans les activités de Swiss Aquatics Swimming est basée sur le respect mutuel, la confiance et l'honnêteté, ainsi que sur l'équité dans le respect des règles. Accompagner une délégation est toujours une opportunité de formation personnelle. C'est pourquoi les engagements ne sont indemnisés que de manière symbolique par des indemnités journalières.

Lors des compétitions, toutes les délégations des équipes nationales sont dirigées par le chef du sport de performance/la cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming, qui peut désigner un-e chef-fe de délégation pour les remplacer. Le choix et la sélection des accompagnateur-trice-s dépendent des mandats, du nombre d'athlètes qualifié-e-s et du nombre de limites atteintes par ces derniers, de leurs compétences (formation, expérience, réputation, etc.), de leur capacité à travailler en équipe ainsi que de leur aptitude à représenter Swiss Aquatics Swimming. La coopération et la collaboration tout au long de la saison sont toujours une condition préalable à l'engagement dans des championnats internationaux.

LE STAFF ENCADRANT SE COMPOSE COMME SUIV

SÉLECTION DES ENTRAÎNEUR·E·S

Les coachs sélectionné-e-s s'occupent en premier lieu du travail opérationnel au bord du bassin et veillent à une préparation et une évaluation optimale des engagements des athlètes dans les courses. La règle générale est d'un-e coach pour cinq athlètes sélectionné-e-s. Il est toutefois possible de déroger à cette règle en fonction de l'événement et de la composition de l'équipe. La sélection d'un-e athlète ne donne en aucun cas un droit automatique à la sélection de l'entraîneur-e personnel-le. En principe, des entraîneur-e-s travaillant à l'étranger peuvent également être sélectionné-e-s. La condition est qu'ils-elles soient capables de représenter Swiss Aquatics Swimming et de mettre leurs connaissances à la disposition de toute l'équipe. Lors de la sélection des coachs, les mandats, les performances et le potentiel des athlètes qualifié-e-s, le nombre d'athlètes qualifié-e-s, les connaissances linguistiques (prise en compte des trois régions linguistiques) ainsi que la composition de l'équipe (nombre de femmes et d'hommes) sont prises en compte. En début de saison, Swiss Aquatics Swimming peut désigner des "coachs mandaté-e-s" par cadre ou par événement. Ces "coachs mandaté-e-s" encadrent également les cadres lors des mesures correspondantes, comme par exemple les compétitions internationales but ou les mesures de préparation. Des entraîneur-e-s supplémentaires sont désigné-e-s en fonction de la taille de l'équipe à l'issue des compétitions de sélection.

SÉLECTION DU PERSONNEL D'ENCADREMENT (ÉQUIPE MÉDICALE, SOUTIEN SCIENTIFIQUE, ETC.)

Dans la mesure du possible, une équipe de soutien est convoquée pour assurer le suivi médical, thérapeutique, psychologique, physiologique et technique des athlètes. En fonction des besoins et de la taille des délégations, d'autres personnes peuvent être désignées pour des tâches spécifiques.

CONCEPT DE SÉLECTION EA CE (25M) 2025

LUBLIN / POL, DU 02 AU 07 DÉCEMBRE 2025

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et les dispositions particulières d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives à la sélection et à l'inscription aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming s'appliquent.

Extrait : par discipline individuelle, une fédération peut inscrire au maximum quatre (4) athlètes. Pour les disciplines avec finale directe, deux (2) athlètes au maximum peuvent être inscrit·e·s. Pour les disciplines de relais, une (1) équipe de relais par nation est autorisée à prendre le départ.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES COURSES INDIVIDUELLES

A l'occasion des championnats suisses en petit bassin (CS-25m) du 14 au 16 novembre 2025 à Uster, les temps limites peuvent être nagés. Une qualification n'est possible que pour les places de départ libres (courses individuelles d'athlètes avec DF/TOP-16/finale aux CM Singapour 2025 et/ou CM-25m Budapest 2024). Si plus d'athlètes réalisent des temps inférieurs aux limites que le nombre de places disponibles, le classement final de la course individuelle correspondante est déterminant.

2.2 QUALIFICATION DES RELAIS

Les relais de 50m sont, dans la mesure du possible, composés à partir de l'équipe sélectionnée. Il n'y a pas de possibilité de qualification pour les relais de 50m.

2.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Une qualification pendant la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ libres (course individuelle et relais) et une participation aux championnats suisses en petit bassin 2025 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour une sélection, les temps les plus rapides réalisés pendant la deuxième phase de qualification sont pris en compte :

- Qualification pour les courses individuelles :
Entre le 1er septembre et le 13 novembre 2025, chaque athlète peut tenter une nouvelle qualification lors d'une (1) compétition officielle au maximum de son choix, annoncée à l'avance par écrit (via le [formulaire](https://www.markus.buck@swiss-aquatics.ch) correspondant à markus.buck@swiss-aquatics.ch).

Les temps limites réalisés lors des championnats suisses ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

2.4 PRÉ-SÉLECTION

- a) Les athlètes qui ont atteint une demi-finale individuelle (TOP-16) aux CM 2025 à Singapour peuvent être présélectionné·e·s pour les CM-25m 2025 à Lublin sur la distance concernée.

- b) Les athlètes ayant atteint une demi-finale individuelle (TOP-16) aux CM-25m 2024 à Budapest peuvent être présélectionné-e-s pour les CM-25m 2025 à Lublin sur la distance concernée.

Une confirmation de performance est requise pour la sélection définitive. Pour la confirmation de la performance, la participation des athlètes présélectionné-e-s aux CM-25m 2025 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). De plus, une preuve de forme doit être apportée soit lors des CM-25m 2025, soit lors de la deuxième phase de qualification (01.09.-13.11.2025) dans le domaine du temps limite + 2% dans la course correspondante. Les athlètes présélectionné-e-s qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être évincé-e-s.

Les athlètes présélectionné-e-s sur la base des résultats (DF/TOP-16) aux championnats du monde en petit bassin 2024 :

- Bollin, Thierry sur 50m dos
- Ponti, Noè sur 50m et 100m papillon et 100m 4 nages.

Sur la base des résultats (DF/TOP-16) aux championnats du monde 2025, est présélectionné :

- Mityukov, Roman sur 200m dos

3. MESURES DE PRÉPARATION

Le départ pour Lublin est prévu le samedi 29 novembre 2025 depuis l'aéroport de Zurich. Le voyage retour est prévu pour le lundi 8 décembre 2025.



4. TEMPS LIMITES

Les temps limites individuels pour les CE-25m 2025 ont été fixés sur la base : "temps moyen du 16e rang des CE-25m 2023 et 2021.

Limite Kurzbahn EM 2025 Lublin/POL		
Männer SW	Disziplin	Frauen SW
0:21,52	50 FR	0:24,63
0:47,55	100 FR	0:54,22
1:44,85	200 FR	1:58,07
3:44,05	400 FR	4:09,64
7:49,35	800 FR	8:33,97
14:59,95	1500 FR	16:22,27
0:23,96	50 BA	0:27,41
0:51,51	100 BA	0:59,33
1:55,35	200 BA	2:08,70
0:26,92	50 BR	0:30,73
0:58,28	100 BR	1:06,12
2:07,56	200 BR	2:23,86
0:23,10	50 BU	0:26,26
0:51,16	100 BU	0:58,79
1:55,28	200 BU	2:12,78
0:54,62	100 IM	1:00,61
1:58,51	200 IM	2:12,41
4:12,17	400 IM	4:41,20
aus dem Team	4x50 FR	aus dem Team
aus dem Team	4x50 IM	aus dem Team
aus dem Team	4x50 FR Mixed	aus dem Team
aus dem Team	4x50 IM Mixed	aus dem Team

CONCEPT DE SÉLECTION CE EA (50M) 2026



PARIS / FRA, DU 10 AU 16 AOÛT 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et les dispositions particulières d'EUROPEAN AQUATICS (EA) ainsi que les dispositions générales de sélection et d'inscription aux championnats internationaux de Swiss Aquatics Swimming s'appliquent.

Extrait : par discipline individuelle, une fédération peut inscrire au maximum quatre (4) athlètes. Pour les disciplines de relais, une (1) équipe de relais par nation est autorisée à prendre le départ.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES COURSES INDIVIDUELLES

A l'occasion des championnats suisses (CS) du 09 au 12 avril 2026 à Uster, les temps limites peuvent être nagés. Une qualification n'est possible que pour les places de départ libres (courses individuelles d'athlètes avec DF/TOP-16/finale aux CM de Singapour 2025). Si plus d'athlètes (toutes années confondues) réalisent des temps inférieurs aux temps limites qu'il n'y a de places disponibles, c'est le classement final de la course individuelle correspondante qui est déterminant. Une sélection avec le temps limite des années de naissance plus jeunes (hommes et femmes 2005 et plus jeunes) n'est possible que pour les places libres et ne peut avoir lieu qu'après la clôture des deux possibilités de qualification.

2.2 QUALIFICATION DES RELAIS

Lors des championnats suisses (CS) du 09 au 12 avril 2026 à Uster, les temps limites peuvent être nagés. Un relais peut être sélectionné si l'addition de la combinaison de temps la plus rapide possible, moins un bonus de prise de relais de 1,5 sec (= 3 x 0,5 sec), remplit le temps limite. Les résultats de toutes les courses individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageur-se-s avec prises de relais.

2.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Une qualification pendant la deuxième phase de qualification n'est possible que pour les places de départ libres (courses individuelles et relais) et une participation aux championnats suisses 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour une sélection, les temps les plus rapides réalisés pendant la deuxième phase de qualification sont pris en compte :

- Qualification pour les courses individuelles et les relais :
Entre le 1er décembre 2025 et le 8 avril 2026, chaque athlète peut tenter une nouvelle qualification lors d'une (1) compétition officielle au maximum de son choix, annoncée à l'avance par écrit (via le [formulaire](mailto:markus.buck@swiss-aquatics.ch) correspondant) à markus.buck@swiss-aquatics.ch

Les temps limites réalisés lors des CS ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la deuxième phase de qualification.

Pour les relais, les résultats des courses individuelles et de relais s'appliquent en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageur-se-s avec prises de relais. Dans l'intérêt de la fédération, des résultats supplémentaires de l'ensemble de la période de qualification (du 1er décembre 2025 au 12 avril 2026) peuvent être pris en compte.

2.4 PRÉ-SÉLECTION

- a) Les athlètes ayant atteint une demi-finale individuelle (TOP-16) aux CM 2025 à Singapour peuvent être présélectionné-e-s pour les CE 2026 à Paris dans la course concernée.

Une confirmation de performance est requise pour la sélection définitive. Pour obtenir une confirmation de performance, la participation des athlètes présélectionné-e-s aux CS 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). En outre, une preuve de forme doit être apportée soit aux CS 2026, soit lors de la deuxième phase de qualification (01.12.2025-08.04.2026) dans le domaine du temps limite + 2% dans la course correspondante. Les athlètes présélectionné-e-s qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être évincé-e-s.

Sur la base des résultats (SDF/TOP-16) aux championnats du monde 2025, les athlètes suivants sont présélectionnés :

- Mityukov, Roman sur 200m dos
- Ponti, Noè sur 50m et 100m papillon.

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 12 au 14 juin 2026 : Week-end de diagnostic à Tenero
- 14 au 24 juin 2026 : Camp d'entraînement de préparation à Sassari/ITA
- 24 au 29 juin 2026 : Compétition de préparation à Rome/ITA
- 03 au 07 août 2026 : Pré-camp à Tenero
- 07 août 2026 : Arrivée à Paris/FRA
- 10 au 16 août 2026 : Épreuves de natation des CE EA 2026
- 17 août 2026 : Voyage retour depuis Paris/FRA



4. TEMPS LIMITES

Les temps limites individuels de Swiss Aquatics Swimming pour le CE 2026 ont été fixés sur la base : "temps moyen de la 16e place des CE 2021 et 2018. Les limites pour les années plus jeunes sont fixées de la même manière que les temps pour les années de transition.

Les temps limites de relais pour les CE 2024 ont été fixés sur la base : "temps moyen de la 8e place des CE 2021 et 2018".

Limite Europameisterschaften 2026 Paris/FRA				
Männer		Disziplin	Frauen	
Jhg. 05+jünger	SW		SW	Jhg. 05+jünger
0:22,48	0:22,36	50 FR	0:25,28	0:25,42
0:49,29	0:49,01	100 FR	0:54,95	0:55,21
1:49,10	1:48,66	200 FR	2:00,18	2:00,60
3:51,94	3:50,70	400 FR	4:16,24	4:16,87
8:00,79	7:57,75	800 FR	8:56,37	8:56,71
15:33,53	15:29,52	1500 FR	16:40,71	16:45,91
0:25,50	0:25,34	50 BA	0:28,39	0:28,57
0:54,96	0:54,61	100 BA	1:01,02	1:01,38
2:00,18	1:59,46	200 BA	2:14,63	2:15,10
0:27,85	0:27,68	50 BR	0:31,31	0:31,49
1:00,89	1:00,41	100 BR	1:07,99	1:08,47
2:13,22	2:12,30	200 BR	2:28,29	2:29,14
0:23,83	0:23,65	50 BU	0:26,68	0:26,82
0:52,86	0:52,52	100 BU	0:59,52	0:59,80
1:59,16	1:58,37	200 BU	2:13,50	2:13,94
2:01,57	2:00,84	200 IM	2:14,63	2:15,37
4:22,74	4:21,25	400 IM	4:49,83	4:51,05
3:16,25		4x100 FR	3:40,95	
7:14,42		4x200 FR	8:04,59	
3:35,89		4x100 IM	4:02,94	
3:48,35		4x100 IM Mxed	3:48,35	
aus dem Team		4x100 FR Mixed	aus dem Team	

CONCEPT DE SÉLECTION EA CEJ (50M) 2026



TBD / GER, DU 07 AU 12 JUILLET 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les dispositions d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de Swiss Aquatics Swimming pour les championnats internationaux s'appliquent.

Extrait : Une fédération peut inscrire au maximum quatre (4) athlètes par discipline individuelle (y compris 1500m et 800m nage libre).

Pour les disciplines de relais, un (1) relais peut être inscrit par pays. Les hommes et les femmes **nés en 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012** sont autorisés à participer.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION PRINCIPALE POUR LES COURSES INDIVIDUELLES

Les temps limites peuvent être réalisés lors des **championnats suisses (CS) du 9 au 12 avril 2026** à Uster.

Si le nombre d'athlètes réalisant un temps limite inférieur à celui de l'année de naissance la plus âgée est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de la course individuelle correspondante est déterminant, indépendamment de l'âge des athlètes. Une sélection avec le temps limite des années de naissance **plus jeunes** (2009 et plus jeunes) n'est possible **que pour les places libres**, se fait au temps et ne peut avoir lieu qu'après la fin de la période de qualification complète.

Pour les hommes et les femmes de la catégorie d'âge "Youth" (2011 et plus jeunes), le Central European Countries Junior Meeting (CECJM - 50m) est prévu comme compétition but. Le fait de remplir les critères de sélection pour les championnats d'Europe juniors ne conduit pas à une sélection automatique. Une sélection et une participation aux championnats d'Europe juniors pour les "Youth" ne sont envisagées que dans des cas exceptionnels et en accord avec la cheffe de la relève.

2.2 QUALIFICATION PRINCIPALE DES RELAIS

A l'occasion des **championnats suisses (CS) du 9 au 12 avril 2026** à Uster, les temps limites peuvent être nagés. Un relais peut être sélectionné si l'addition de la combinaison de temps la plus rapide possible, moins un bonus de prises de relais de 1,5 sec (= 3 x 0,5 sec), remplit le temps limite. Les résultats de toutes les courses individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageur-se-s avec prises de relais.

2.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Une qualification supplémentaire n'est possible **que pour les places libres** (courses individuelles et relais) et une participation aux championnats suisses 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Pour une sélection, les temps les plus rapides réalisés pendant la suite de la phase de qualification font foi :

Entre le 1er décembre 2025 et les championnats suisses (CS - du 9 au 12 avril 2026) inclus, chaque athlète peut effectuer deux (2) tentatives de qualification supplémentaires par discipline, mais au maximum lors de trois (3) compétitions officielles au choix.

- Qualification pour les courses individuelles :
La tentative de qualification doit être annoncée par écrit avant la compétition (via le [formulaire](#) correspondant sur le site Internet par e-mail à la cheffe de la relève).
Les résultats obtenus lors des compétitions avec l'équipe nationale de la relève (par ex. le Swiss Open) comptent automatiquement comme temps de qualification pour les sommets internationaux de la saison 2026 (CEJ, CECJM) (aucune annonce par formulaire n'est nécessaire).
- Qualification pour les courses les relais :
Pour la sélection ultérieure de l'équipe de relais à l'issue de toute la période de qualification (du 1er décembre 2025 au 12 avril 2026), les résultats des courses individuelles et de relais seront pris en compte, avec une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs de relais. Les équipes de relais éventuelles ne seront sélectionnées qu'à l'issue de toute la période de qualification.

Les temps limites réalisés lors des CS ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la phase de qualification qui suit.

Event Coaches : Fausto Mauri

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 14 au 24 mai 2026 : Réunion des cadres et camp d'entraînement de préparation
- 02 juillet 2026 (*tbc*) : Pré-camp à Sursee
- 05 juillet 2026 (*tbc*) : Arrivée aux CEJ 2026 à GER (*tbc*)
- 07 au 12 juillet 2026 : EA CEJ 2026
- 13 juillet 2026 : Voyage retour

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dispenses de certaines mesures ne sont possibles qu'en accord avec la cheffe de la relève et dans des cas justifiés.

4. TEMPS LIMITES

Temps limites individuels

Les temps limites individuels Swiss Aquatics Swimming dames et hommes pour les CEJ 2026 ont été calculés sur la base du "temps de la 16e place des CEJ 2025, 2024 et 2023 (2008), plus 1% (2009) et plus 2% (2010)".

Temps limites de relais

Les temps limites de relais dames, hommes et mixtes pour les CEJ 2026 ont été fixés sur la base : "temps de la 8ème place des CEJ 2025, 2024 et 2023".

Limite Junioren Europameisterschaften 2026 tbd/GER						
Männer			Disziplin	Frauen		
Jhg. 12/11/10	Jhg. 09	Jhg. 08		Jhg. 08	Jhg. 09	Jhg. 10/11/12
0:23,56	0:23,33	0:23,10	50 FR	0:26,09	0:26,35	0:26,61
0:51,70	0:51,20	0:50,69	100 FR	0:56,52	0:57,09	0:57,65
1:53,46	1:52,35	1:51,24	200 FR	2:02,69	2:03,92	2:05,15
4:02,78	4:00,40	3:58,02	400 FR	4:19,90	4:22,50	4:25,10
8:25,57	8:20,62	8:15,66	800 FR	8:58,39	9:03,78	9:09,16
16:12,16	16:02,63	15:53,10	1500 FR	17:11,30	17:21,61	17:31,93
0:26,81	0:26,55	0:26,28	50 BA	0:29,47	0:29,76	0:30,06
0:57,81	0:57,24	0:56,67	100 BA	1:03,16	1:03,79	1:04,43
2:06,13	2:04,90	2:03,66	200 BA	2:17,38	2:18,75	2:20,12
0:29,23	0:28,95	0:28,66	50 BR	0:32,34	0:32,66	0:32,99
1:04,49	1:03,86	1:03,23	100 BR	1:10,81	1:11,51	1:12,22
2:20,48	2:19,10	2:17,72	200 BR	2:33,30	2:34,83	2:36,37
0:25,21	0:24,97	0:24,72	50 BU	0:27,48	0:27,75	0:28,03
0:55,60	0:55,06	0:54,51	100 BU	1:01,14	1:01,75	1:02,37
2:05,47	2:04,24	2:03,01	200 BU	2:16,07	2:17,43	2:18,79
2:07,65	2:06,40	2:05,15	200 IM	2:19,01	2:20,40	2:21,79
4:35,40	4:32,70	4:30,00	400 IM	4:57,01	4:59,98	5:02,95
	3:23,39		4x100 FR		3:47,26	
	7:28,55		4x200 FR		8:17,33	
	3:44,43		4x100 IM		4:11,73	
	3:55,97		4x100 IM Mixed		3:55,97	
	aus dem Team		4x100 FR Mixed		aus dem Team	

CONCEPT DE SÉLECTION

CECJM (50M) 2026

TBD, 17 - 19 JUILLET 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et dispositions du CECJM ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de Swiss Aquatics Swimming pour les championnats internationaux s'appliquent.

Swiss Aquatics Swimming sélectionne au maximum seize (16) athlètes (filles et/ou garçons, mais au maximum 12 par sexe). Deux (2) athlètes au maximum par nation peuvent être inscrits dans une discipline individuelle. Dans les disciplines de relais, un (1) relais par nation peut être inscrit. Sont autorisés à participer les garçons et les filles **nés en 2011 et 2012**.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION PRINCIPALE POUR LES COURSES INDIVIDUELLES

A l'occasion des **championnats Suisses (CS) du 9 au 12 avril 2026 à Uster**, les temps limites peuvent être nagés. Si le nombre d'athlètes dont le temps limite est inférieur à celui de l'année de naissance la plus âgée est supérieur au nombre de places disponibles, c'est le classement final de la course individuelle correspondante qui fait foi, indépendamment de l'âge des athlètes. Une sélection avec le temps limite de l'année de naissance **plus jeune** (2012) n'est possible **que pour les places libres** et ne peut avoir lieu qu'après la fin de la période de qualification complète.

2.2 QUALIFICATION PRINCIPALE DES RELAIS

A l'occasion des **championnats suisses (CS) du 9 au 12 avril 2026 à Uster**, les temps limites peuvent être nagés. Un relais peut être sélectionné si l'addition de la combinaison de temps la plus rapide possible, moins un bonus de prises de relais de 1,5 sec. (= 3 x 0,5 sec.) remplit le temps limite et si cela est possible dans le cadre de la répartition des places de quota.

Les résultats de toutes les courses individuelles et de relais sont pris en compte, en tenant compte d'un malus de 0,6 seconde pour les nageur-se-s avec prises de relais. En tant que nageur-se de relais sans limite individuelle, on ne peut se qualifier que si le contingent de places de quota n'est pas épuisé. Les éventuels relais ne seront sélectionnés qu'à l'issue de la période de qualification complète.

2.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION POUR LES COURSES INDIVIDUELLES ET LES RELAIS

Une qualification supplémentaire n'est possible **que pour les places libres** (courses individuelles et relais) et une participation aux championnats suisses 2026 est obligatoire (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). Les temps les plus rapides réalisés pendant la phase de qualification suivante sont pris en compte pour une sélection :

Durant la période du 1er décembre 2025 au 08 avril 2026, chaque athlète peut effectuer deux (2) tentatives de qualification supplémentaires par discipline, mais au maximum lors de trois (3) compétitions officielles au choix au total.

- Qualification pour les courses individuelles :
La tentative de qualification doit être annoncée par écrit avant la compétition (via le [formulaire](#) correspondant sur le site Internet par e-mail à la cheffe de la relève).
Les résultats obtenus lors des compétitions avec l'équipe nationale de la relève (par ex. le Swiss Open) comptent automatiquement comme temps de qualification pour les sommets internationaux de la saison 2026 (CEJ, CECJM) (aucune annonce par formulaire n'est nécessaire).
- Qualification pour les courses les relais :
Pour la sélection ultérieure de l'équipe de relais à l'issue de toute la période de qualification (du 1er décembre 2025 au 12 avril 2026), les résultats des courses individuelles et de relais seront pris en compte, avec une pénalité de 0,6 seconde pour les nageurs de relais. Les équipes de relais éventuelles ne seront sélectionnées qu'à l'issue de toute la période de qualification.

2.4 SÉLECTION DES ATHLÈTES

Si le nombre d'athlètes en dessous des temps limites est supérieur au nombre de places disponibles dans les quotas, la direction sportive natation décide, sur proposition de la cheffe de la relève, de la proposition de sélection sur la base des critères supplémentaires mentionnés ci-dessous (non classés par ordre de priorité). Les résultats concernant les autres possibilités de qualification (2.3) ne sont pris en considération que s'il reste des places disponibles après la qualification principale.

- Potentiel de performance futur
- Potentiel de résultats en comparaison internationale
- Evolution des performances jusqu'à présent
- Courbe de forme
- Santé

Les temps limites réalisés lors des CS ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la phase de qualification qui suit.

Coach de l'événement : Florent Tresarrieu

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 14 mai au 24 mai 2026 : Réunion des cadres et camp d'entraînement de préparation
- 25 juin 2026 (*tbc*) : Pré-camp à Sursee
- 15 juillet 2026 (*tbc*) : Arrivée aux CECJM
- 17 bis 19 juillet 2026 (*tbc*) : CECJM 2026
- 20 juillet 2026 (*tbc*) : Voyage retour

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné·e·s. Des dispenses de certaines mesures ne sont possibles qu'en accord avec la cheffe de la relève et dans des cas justifiés.

4. TEMPS LIMITES

Les temps limites individuels Swiss Aquatics Swimming pour les hommes et les femmes pour le CECJM 2026 ont été déterminés sur la base du « temps moyen de la 16e place de l'EYOF 2023 et 2025 plus 1 % (2011) et plus 2 % (2012) ».

Les temps limites pour les relais pour le CECJM 2026 ont été déterminés sur la base du « temps moyen de la 8e place des EYOF 2023 et 2025 ».

Limite CECJM 2026 tbd/tbd				
Männer		Disziplin	Frauen	
Jhg. 12	Jhg. 11		Jhg. 11	Jhg. 12
0:24,69	0:24,45	50 FR	0:27,36	0:27,63
0:54,02	0:53,49	100 FR	0:59,26	0:59,85
1:59,35	1:58,19	200 FR	2:09,20	2:10,48
4:15,31	4:12,81	400 FR	4:32,71	4:35,41
		800 FR	9:21,52	9:27,08
16:53,22	16:43,28	1500 FR		
1:00,57	0:59,98	100 BA	1:06,29	1:06,94
2:14,00	2:12,70	200 BA	2:23,48	2:24,90
1:07,87	1:07,21	100 BR	1:14,55	1:15,29
2:28,52	2:27,07	200 BR	2:40,60	2:42,19
0:58,76	0:58,18	100 BU	1:05,29	1:05,93
2:11,46	2:10,18	200 BU	2:23,48	2:24,91
2:14,61	2:13,30	200 IM	2:26,89	2:28,34
4:50,79	4:47,95	400 IM	5:12,70	5:15,81
3:32,35		4x100 FR	3:58,20	
3:55,18		4x100 IM	4:22,15	
4:05,62		4x100 IM Mixed	4:05,62	
aus dem Team		4x100 FR Mixed	aus dem Team	

CONCEPT DE SÉLECTION POUR LES YOUTH OLYMPIC GAMES (YOG) 2026



DAKAR (SEN), 31 OCTOBRE – 13 NOVEMBRE 2026

Voici le concept de sélection provisoire :

Les Youth Olympic Games (YOG) sont organisés par Swiss Olympic. La décision finale concernant la sélection pour les YOG revient à la commission de sélection YOG de Swiss Olympic. Le concept de sélection ci-dessous est basé sur le concept de sélection des YOG 2018 et « Youth Olympic Games Dakar 2026 – Participation Principles » et n'a pas encore été officiellement approuvé par Swiss Olympic. Le concept de sélection devrait être approuvé par Swiss Olympic à l'hiver 2025. Sous réserve de modifications jusqu'à confirmation.

1. DATE DE LA MANIFESTATION

Youth Olympic Games (YOG) 2026 Dakar – 31 octobre – 13 novembre 2026

2. NOMBRE DE PARTICIPANT·E·S / QUOTAS

Conformément à la « directive du CIO Youth Olympic Games Dakar 2026 – Participation Principles »

Les règlements et dispositions de WORLD AQUATICS, du CIO ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de Swiss Aquatics Swimming aux championnats internationaux s'appliquent.

Sont autorisé·e·s à participer les femmes et les hommes âgé·e·s d'au moins 14 ans à la date de la cérémonie d'ouverture (31 octobre 2026) et d'au plus 17 ans à la date de la cérémonie de clôture (13 novembre 2026). Il s'agit des athlètes né·e·s entre le 14 novembre et le 31 décembre 2008, 2009, 2010, 2011 et entre le 1er janvier et le 30 octobre 2012.

Il n'y a pas de système de qualification classique pour les YOG Dakar 2026 en natation. À la place, une procédure de participation est appliquée. Les comités olympiques nationaux (CNO) doivent faire part de leur intérêt pour une participation et indiquer les quotas de participant·e·s souhaités. Le Comité international olympique (CIO) gère et attribue les quotas d'athlètes afin de garantir l'universalité, une forte représentation africaine et l'égalité des sexes. La sélection définitive et la nomination des nageur·se·s participant·e·s incombent au CNO.

Les quotas définitifs pour les YOG Dakar 2026 seront confirmés par Swiss Olympic d'ici l'hiver 2025.

Concept de sélection passé pour Buenos Aires 2018 à titre indicatif : Chaque nation peut sélectionner au maximum deux (2) hommes et deux (2) femmes. Exception : les 16 nations les mieux classées aux championnats du monde peuvent sélectionner au maximum quatre (4) hommes et quatre (4) femmes. Au total, le quota maximal est de 400 athlètes (200 hommes, 200 femmes) pour le monde entier. Seules les 16 nations les mieux

classées aux championnats du monde 2017 à Budapest peuvent présenter des relais exclusivement masculins ou féminins. Des relais mixtes peuvent être disputés si une nation dispose de 2 hommes et 2 femmes sur place.

Disciplines :

- 50m, 100m, 200m, 400m, 800m freestyle
- 50m, 100m, 200m breaststroke
- 50m, 100m, 200m backstroke
- 50m, 100m, 200m butterfly
- 200m individual medley
- 4x100m freestyle relay
- 4x100m medley relay
- 4x100m medley mixed relay
- 4x100m freestyle mixed relay

3. SÉLECTION

3.1 DISPOSITIONS GÉNÉRALES

La décision finale de sélection revient à la commission de sélection de Swiss Olympic.

3.2. QUALIFICATION PRINCIPALE POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES

Toutes les compétitions désignées par la fédération nationale qui ont lieu pendant la période suivante servent à la fédération nationale pour évaluer et justifier la demande de sélection auprès de Swiss Olympic.

*Les temps limites peuvent être réalisés lors des **championnats suisses (CS)** qui se dérouleront du 9 au 12 avril 2026 à Uster.*

Si le championnat suisse défini comme qualification principale et/ou une partie des compétitions prévues pendant la période de qualification supplémentaire sont annulés, la fédération nationale peut, en accord avec Swiss Olympic, désigner une nouvelle compétition permettant de satisfaire aux exigences de performance.

3.3 AUTRES POSSIBILITÉS DE QUALIFICATION

Entre le 1er décembre 2025 et le 30 avril 2026, chaque athlète peut effectuer deux (2) tentatives de qualification supplémentaires par discipline, mais au maximum lors de trois (3) compétitions officielles de son choix.

- *Inscription à la tentative de qualification pour les courses individuelles*

La tentative de qualification doit être annoncée par écrit avant la compétition (à l'aide [du formulaire](#) correspondant disponible sur le site Internet, à envoyer par e-mail à la cheffe de la relève).

Les résultats obtenus lors des compétitions avec l'équipe nationale junior (par exemple, le Swiss Open Winter Challenge) comptent automatiquement comme temps de qualification supplémentaires pour les YOG 2026 à Dakar (aucune annonce via le formulaire n'est nécessaire).

3.4 SÉLECTION DES ATHLÈTES

Si le nombre d'athlètes ayant battu le temps limite est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final de la course individuelle correspondante est déterminant, quel que soit l'âge des athlètes.

Si le nombre d'athlètes ayant battu les temps limites est supérieur au nombre de places quota disponibles (par exemple, si 4 athlètes ont battu les temps limites pour les YOG), la direction sportive de natation décide de la proposition de sélection sur la base des critères supplémentaires énumérés ci-dessous (sans ordre de priorité), sur proposition de la cheffe de la relève :

- *Potentiel de performance future*
- *Potentiel de résultats en comparaison internationale*
- *Évolution des performances jusqu'à présent*
- *Courbe de forme*
- *Santé*

Les temps limites réalisés lors des championnats suisses ont toujours la priorité sur les résultats obtenus lors de la phase de qualification supplémentaire.

3.5 DISPOSITIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LA PARTICIPATION À UNE DEUXIÈME DISCIPLINE/DISTANCE

Une fois le processus de sélection terminé et le programme des compétitions annoncé, des participations supplémentaires peuvent être enregistrées pour les athlètes déjà sélectionné·e·s s'il reste des places disponibles. Les courses supplémentaires doivent soutenir les courses principales des athlètes et une performance préalable d'environ 2 % du temps limite (voir ci-dessus) doit être atteinte. En outre, un départ supplémentaire peut être autorisé pour des raisons stratégiques. Les places disponibles sont attribuées en fonction des meilleurs temps.

3.6 CLAUSE MÉDICALE

Pour les athlètes présentant un potentiel élevé avéré pour une future carrière internationale de haut niveau, une dérogation peut être accordée pour des raisons médicales.

Le certificat médical doit être présenté immédiatement après le début de la maladie ou de la blessure afin qu'il puisse être vérifié lors d'une éventuelle demande de sélection.

3.7 COMMISSION/COMITÉ DE SÉLECTION

La commission de sélection de la fédération nationale est composée de : Direction sportive natation

La commission de sélection de Swiss Olympic statue sur la base de la demande de la fédération nationale.

La commission de sélection de Swiss Olympic est composé :

- *du chef du département Missions olympiques*
- *du headcoach Swiss Olympic Youth Team Swiss Olympic 2026*
- *du chef de mission Swiss Olympic Youth Team 2026*

4. COMMUNICATION

Une fois que la commission de sélection de Swiss Olympic a approuvé la sélection, le/la chef·fe de mission en informe le/la chef·fe d'équipe par écrit. Le/la chef·fe d'équipe informe les athlètes concerné·e·s (même en cas de décision négative). Le/la chef·fe de mission et le/la chef·fe d'équipe conviennent de la date du communiqué de presse, qui est préparé et publié par Swiss Olympic. Jusqu'à la date du communiqué de presse, il est demandé de ne pas divulguer publiquement les noms des athlètes sélectionné·e·s et de ne parler que d'athlètes nominé·e·s.

La communication au sein de la fédération nationale relève de la responsabilité du de la chef fe d'équipe, qui doit respecter le délai d'annonce.

5. DATES

- Début de la période de sélection (conformément au point 3.2) : 01.12.2025
- Fin de la période de sélection (conformément au point 3.2) : 30.04.2026
- La fédération nationale soumet la demande de sélection à Swiss Olympic le : à déterminer
- Date officielle de sélection : à déterminer

En complément du concept de sélection :

Event Coach : à déterminer

6. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 12-19 septembre Camp de préparation aux YOG (à confirmer)
- À confirmer Kick-Off YOG
- 29 octobre Pré-camp YOG
- 31 octobre - 13 novembre YOG 2026 Dakar

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné.e.s. Des dérogations à certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.

7. TEMPS LIMITES

à déterminer

Le fait d'atteindre les exigences de performance ne signifie pas automatiquement la sélection pour les Jeux Olympiques de la Jeunesse à Dakar.



PARTICIPATION AUX COMPÉTITIONS INTERNATIONALES

COMPÉTITIONS DE PRÉPARATION ET DE FORMATION

PHILOSOPHIE

La représentation de Swiss Aquatics Swimming lors de compétitions internationales incombe en priorité aux membres des cadres nationaux, à une équipe nationale spécialement formée à cet effet ou à des équipes de sélection issues d'autres structures de promotion (p. ex. l'armée ou le CNP). Seuls ces athlètes ont la légitimité de se présenter à l'étranger en tant qu'ambassadeurs de la natation, sur la base de leurs performances ou de leur appartenance à l'un de ces groupes de promotion. Le règlement de WORLD AQUATICS ne prévoit que deux types de droit de participation : le droit de participation du club et la nationalité sportive. Par conséquent, les athlètes ne peuvent participer à l'étranger en tant que délégation de Swiss Aquatics Swimming que sous le nom de "Swiss Aquatics Swimming" ou "Switzerland".

OBJECTIFS

Swiss Aquatics Swimming s'efforce de participer régulièrement à des compétitions internationales en Suisse et à l'étranger avec l'équipe nationale ou des sélections. Ces compétitions doivent en premier lieu permettre aux athlètes et aux entraîneur-e-s d'acquérir de l'expérience au plus haut niveau, de développer la résistance à la compétition, d'évaluer le niveau de performance et d'identifier les marges de progression. Les objectifs de performance pour les différentes compétitions sont fixés individuellement avec les athlètes et les entraîneur-e-s. Les compétitions, y compris les critères de sélection et de participation, sont annoncées en début de saison ou au plus tard au début de chaque macrocycle.

SÉLECTION

Il n'existe pas de directives de sélection pour les compétitions internationales. Elles sont composées en premier lieu d'athlètes de l'équipe nationale ou d'athlètes issus d'autres cadres de promotion. La participation à ces compétitions se fait en étroite collaboration avec les entraîneur-e-s et les athlètes et est fixée en début de saison lors de l'entretien de planification de la saison. Il n'existe cependant pas de droit fondamental à la participation.

OPEN WATER SWIMMING

RESPONSABILITÉS

Stratégie et sélections :

Markus Buck, chef du sport de performance

Gabriel Schneider, Leading Coach Open Water

SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2024-2028

Les critères de sélection pour les cadres nationaux Open Water 2024-2028 se basent sur les classements et les performances de la catégorie d'âge correspondante pour la compétition internationale but lors des compétitions internationales but en Open Water. Les critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation sportive rend une modification nécessaire.

En principe, le chef du sport de performance procède à l'admission au 1er septembre pour une durée de 12 mois. Le fait d'atteindre les critères ne donne pas automatiquement droit à une place dans le cadre. Pour prendre une décision de sélection, le chef du sport de performance/la cheffe de la relève, tient également compte d'autres critères (convention avec l'athlète, examen médical, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison internationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation à des activités de cadre, etc.)

Pour être sélectionné-e dans un cadre national Swiss Aquatics Swimming Open Water, il faut, en plus de la nationalité suisse (passeport suisse), être titulaire d'une licence annuelle valable auprès d'un club Swiss Aquatics Swimming (aussi bien pour la saison au cours de laquelle les critères de sélection ont été atteints que pour la saison avec statut de cadre). Le chef du sport de performance peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

CADRE ÉLITE

Pour la saison 2025/2026, les nageur-se-s sélectionné-e-s lors de la saison 2024/2025 pour les compétitions internationales en eau libre Open Water (CE, CM, JO et CEJ) ainsi que les nageur-se-s du CEJ par équipe, né-e-s en 2006 et avant, deviennent membres du cadre national élite de Swiss Aquatics Swimming. En outre, les athlètes qui, au cours de la saison 2024/2025, ont obtenu une place dans le TOP-30 du classement général de l'EA Open Water Cup, ou une place dans le TOP-20 d'une EA Open Water Cup avec un retard maximal de 3 minutes sur le temps du vainqueur, ou une place dans le TOP-40 du classement général de l'AQUA Open Water World Cup, ou une place dans le TOP-30 d'une AQUA Open Water World Cup avec un retard maximal de 6 minutes sur le temps du vainqueur, peuvent être appelé-e-s à faire partie du cadre.

Les compétitions internationales but sont les championnats d'Europe et du monde ainsi que les Jeux olympiques. Lors des championnats d'Europe, l'objectif est de se classer dans le TOP-16, et lors des championnats du monde, de se classer dans le TOP-25.

Pour pouvoir être admis aux compétitions internationales but, il est nécessaire de participer au préalable à au moins une (1) EA Open Water Cup au cours de la saison concernée !

Les membres du cadre Elite Open Water reçoivent une "Swiss Olympic Elite Card".

CADRE DE LA RELÈVE

Pour la saison 2025/2026, les filles et les garçons nés en 2007, 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012 seront nommé-e-s. Trois groupes sont gérés au sein du cadre national de la relève Open Water :

1. Filles et garçons U19 (2007 et 2008)
2. Filles et garçons U17 (2009 et 2010)
3. Filles et garçons U15 (2011 et 2012).

Les athlètes qui ont participé aux championnats d'Europe juniors Open Water 2024 sont intégré-e-s dans le cadre national de la relève Open Water.

Le chef du sport de performance peut nommer des athlètes supplémentaires dans le cadre national de la relève Open Water par le biais de la PISTE.

En outre, les médaillé-e-s dans les catégories d'âge des championnats suisses Open Water 2025 peuvent être nommé-e-s dans le cadre national de la relève Open Water.

La compétition internationale but est le championnat d'Europe junior Open Water. L'objectif est de se classer dans le TOP-16.

Les athlètes du cadre de la relève Open Water reçoivent la "Swiss Olympic Talent Card National" (condition : participation à PISTE).



CADRE NATIONAL OPEN WATER POUR LA SAISON 2025/2026

Cadres Elite Open Water 2025/26:				
Hommes (4)				
Carrel	Nolan	SVSW	17.06.05	TOP20 10km au EA OW Cup 2025
Lorenzetti	Claudio	ACLU	23.08.03	TOP20 10km au EA OW Cup 2025
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	19e 10km & 11e 5km au CM OW 2025
Schreiber	Christian	SVSW	13.06.02	10e 10km & 21e 5km au CM OW 2025
Femmes (2)				
Bruhin	Anina	BAAR	14.04.06	TOP20 10km au EA OW Cup 2025
Fredersdorf	Emma	SVB	25.04.05	TOP20 10km au EA OW Cup 2025
Cadre de la relève Open Water 2025/26:				
Garçons U19 (3)				
Birrer	Tobias	SRSO	21.05.08	Part. CEJ OW 2025
Marbach	Alessio	LUG	07.11.08	Part. CEJ OW 2025
Thölking	Joshua	AARE	04.09.09	PISTE
Filles U19 (2)				
Balsamo	Elisa	SCRH	24.01.08	Part. CEJ OW 2025
Mitbauer	Maria-Angelina	SVB	07.05.09	PISTE
Garçons Juniors (4)				
Söllner	Jacy	SVSW	30.09.09	Part. CEJ OW 2025
Tirri	Gerardo	LUG	15.06.09	Part. CEJ OW 2025
Cimen	Matteo	LUG	03.04.10	Part. CEJ OW 2025
Wunderlin	Levi	LIMM	17.06.10	Part. CEJ OW 2025
Filles Juniors (2)				
Benelli	Lou Anna	SKBE	26.04.10	Part. CEJ OW 2025
Fontana	Sofia	TURR	27.05.10	Part. CEJ OW 2025
Garçon Youth (1)				
Weigele	Jaro	KREU	07.09.11	PISTE
Filles Youth (2)				
Schnellmann	Aline	SVSW	20.10.11	TOP3 5km CS OW 2025
Söllner	Lilly	SVSW	09.12.11	TOP3 5km CS OW 2025

* = en cours de naturalisation

Structure d'âge des cadres de la relève Open Water

Hommes/Femmes U19 : Années 2007 et 2008
 Garçons/Filles Juniors : Années 2009 et 2010
 Garçons/Filles Youth : Années 2011 et 2012

CALENDRIER DES CADRES NATIONAUX OPEN WATER 2025/2026

Au 01.09.25

Planification Open-Water Swiss Aquatics Swimming: Saison 2025/26

Macrocycle 1				Macrocycle 2			Macrocycle 3				
T R A I N				Q U A L I F Y			P E R F O R M				
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8
9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13	13
14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17	17
18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18	18
19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19	19
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21	21
22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22	22
23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23	23
24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25	25
26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27	27
28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28	28
29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29	29
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31	31

Compétitions Activités des cadres Jours fériés Jours de voyage Formation Camp d'entraînement CNP

Macrocycle 1:

Date	Quoi	Lieu
07.-19.09.25	Camp SATB/CNP *	Sardaigne/ITA
1 19./20.09.25	EA OW Cup	Barcelona/ESP
2 12.-13.09.25	Sém. Sport performance	Macolin
3 09.-11.10.25	AQUA WC OW	Golfo Aranci/ITA
4 14.16.11.25	Championnats suisses (25m)	Uster

Macrocycle 2:

Date	Quoi	Lieu
31.01.-21.02.26	Camp SATB/CNP *	Flagstaff/USA - 2000m
5 25.-28.03.26	AQUA WC OW	Soma Bay/EGY
6 09.-12.04.26	Championnats suisses (50m)	Uster
7 18.-19.04.26	Finale CC	Sursee
8 23.-25.04.26	Spanish Championships & AQUA WC OW	Ibiza/ESP
tbd	Camp SATB/CNP *	Lanzarote/ESP
9 01.-03.05.26 (tbc)	AQUA WC OW	Golfo Aranci/ITA

Macrocycle 3:

Date	Quoi	Lieu
10 12.-14.06.26	Weekend des cadres	Tenero
11 14.-24.06.26	Camp préparation	Sardaigne/ITA
12 17.-22.06.26	EA Championnats d'Europe Juniors OW (50m)	tbd/HUN
13 19.-21.06.26	AQUA WC OW	Setubal/POR
14 09.-12.07.26	Championnats suisses d'été (50m)	Lausanne
15 15.-31.07.26	CE OW Camp préparation	Tenero
16 31.07.-09.08.26	EA Championnats d'Europe OW (50m)	Paris/FRA
17 23.-24.08.25	Championnats suisses OW (50m)	RZO

* Camp d'entraînement CNP Tenero : participation sur demande, veuillez vous annoncer à temps auprès du chef performance/de la cheffe de la relève

(CNP = Centre national de performance, SATB = Swiss Aquatics Swimming Training Base, CC = Championnat des clubs, CM = Championnat du monde, CE = Championnat d'Europe)

CONCEPT DE SÉLECTION EA CE OW 2026



PARIS / FRA, DU 04 AU 08 AOÛT 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et les dispositions particulières d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de Swiss Aquatics Swimming pour les championnats internationaux s'appliquent.

Trois (3) épreuves individuelles seront disputées (femmes et hommes) : 5km, 10km & Knockout Sprint.
Trois (3) nageur-se-s par discipline sont autorisés à participer.

Une (1) épreuve par équipe sera disputée : 4x1500m mixte (2 nageurs et 2 nageuses par équipe).
Une (1) équipe par nation est autorisée à participer.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES COURSES INDIVIDUELLES 5KM, 10KM & SPRINT KNOCKOUT

Les athlètes qui, entre le 1er septembre 2025 et la fin des championnats suisses (CS) à Uster le 12 avril 2026, ont réalisé les temps limites sur 1500 m nage libre en grand bassin, peuvent s'inscrire auprès du Leading Coach OW pour au maximum une (1) compétition de qualification Open Water (EA Open Water Cup).

Les athlètes du cadre national Open Water sont présélectionné-e-s pour la compétition de qualification OW en raison de leur statut de cadre.

Attention :

1. L'inscription doit être effectuée au plus tard le mercredi 15 avril 2026 auprès du Leading Coach Gabriel Schneider (gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch) !
2. Une prise en charge complète des frais de participation à la compétition de qualification Open Water n'est garantie que pour les athlètes actuel-le-s du cadre national Open Water. Les athlètes non-cadres doivent s'attendre à une participation aux frais !

L'objectif pour cette compétition de qualification Open Water est d'atteindre un classement TOP-16 sur 5km et TOP-20 sur 10km. Une qualification à cette compétition de qualification Open Water n'est possible que pour les places de départ libres (courses individuelles et relais).

Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection finale pour les 5km, 10km & Knockout Sprint, femmes et hommes, sur la base des résultats de la compétition de qualification officielle Open Water.

Si, à la fin d'une compétition de qualification Open Water, le nombre d'athlètes ayant rempli les critères de sélection est supérieur au nombre de places disponibles, le classement final sera déterminant.

2.2 QUALIFICATION POUR L'ÉPREUVE PAR ÉQUIPE

Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection finale sur la base des performances réalisées sur 1500 m nage libre et sur 5 km et/ou 10 km lors de la compétition de qualification Open Water.

2.3 PRÉ-SÉLECTION

Les nageur-se-s qui ont obtenu un classement TOP-20 en individuel lors des CM AQUA Open Water 2025 à Singapour/SGP du 15 au 20 juillet peuvent être sélectionné-e-s pour une (1) compétition de qualification Open Water. Ils-elles peuvent se qualifier pour une sélection aux Championnats d'Europe Open Water 2026 à Paris/FRA en obtenant les résultats correspondants lors desdites compétitions.

Leading Coach Open Water : Gabriel Schneider

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les mesures de préparation suivantes sont prévues :

- 31 juillet 2026 : Arrivée à Paris/FRA au départ de Zurich
- 31 juillet au 03 août 2026 : Pré-camp à Paris/FRA
- 04 au 08 août 2026 : Épreuves de natation des EUROPEAN AQUATICS CE OW 2026 à Paris/FRA
- 09 août 2026 : Voyage retour de Paris/FRA à Zurich.

Les mesures de préparation sont obligatoires pour les athlètes sélectionné-e-s. Des dispenses de certaines mesures ne sont possibles que dans des cas justifiés.

4. CADRE NATIONAL

Les nageur-se-s sélectionné-e-s pour les compétitions individuelles ainsi que les nageur-se-s de l'événement par équipe seront membres du cadre national élite de Swiss Aquatics Swimming 2026/2027.

5. TEMPS LIMITES

Les nageur-se-s doivent remplir les temps limites suivants :

	Limite hommes	Limite femmes
1500m CS 2026 Uster	16.30	17.45

CONCEPT DE SÉLECTION EA CEJ 2026 OW

TBD / HUN, DU 19 AU 12 JUIN 2026

1. CONDITIONS D'ADMISSION

Les règlements et les dispositions d'EUROPEAN AQUATICS ainsi que les dispositions générales relatives aux sélections et à la participation de Swiss Aquatics Swimming pour les championnats internationaux s'appliquent.

U19 : nageur-se-s né-e-s en 2007/2008

U17 : nageur-se-s né-e-s en 2009/2010

U15 : nageur-se-s né-e-s en 2011/2012.

Dix (10) épreuves auront lieu :

U19 - 18/19 ans :	10 km (hommes/femmes)
U17 - 16/17 ans :	7.5 km (hommes/femmes)
U15 - 14/15 ans :	5 km (hommes/femmes)
Team Event - U19 et 14/15/16 ans :	4x1500 Team Event Mixte (2 femmes et 2 hommes)
Tous hommes/femmes	Knockout Sprint

Une fédération peut inscrire au maximum trois (3) athlètes par discipline et une (1) équipe par Team Event. Chaque athlète peut être engagé-e dans une équipe au maximum pour le Team Event.

2. QUALIFICATION

2.1 QUALIFICATION POUR LES ÉPREUVES INDIVIDUELLES 5KM, 7,5KM, 10KM & KNOCKOUT SPRINT

Les athlètes qui, entre le 1er septembre 2025 et la fin des championnats suisses (CS) à Uster le 12 avril 2026, ont réalisé les temps limites sur 1500 m nage libre en grand bassin, peuvent s'inscrire auprès du Leading Coach OW pour une (1) compétition de qualification OW au maximum.

Les athlètes du cadre national de la relève Open Water sont présélectionné-e-s pour la compétition de qualification OW sur la base de leur statut de cadre.

Attention :

1. L'inscription doit être effectuée au plus tard le mercredi 15 avril 2026 auprès du Leading Coach Gabriel Schneider (gabriel.schneider@swiss-aquatics.ch) !
2. Une prise en charge complète des frais de participation à la compétition de qualification Open Water n'est garantie que pour les athlètes actuel-le-s du cadre national Open Water. Les athlètes non-cadres doivent s'attendre à une participation aux frais !

L'objectif pour cette compétition de qualification OW est d'atteindre un classement TOP-16 sur 5km et/ou 7,5km et/ou 10km. Une qualification à cette compétition de qualification OW n'est possible que pour les places de départ libres (courses individuelles et relais).

Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection finale pour les 5km, 7,5km, 10km & Knockout Sprint, femmes et hommes, sur la base des résultats de la compétition de qualification officielle Open Water (TOP-16).

Si, à la fin de la compétition de qualification OW, le nombre d'athlètes ayant rempli les critères de sélection est supérieur au nombre de places disponibles, c'est le classement final qui fait foi, indépendamment de l'âge de l'athlète.

2.2 QUALIFICATION POUR LE TEAM EVENT

Le chef du sport de performance et le Leading Coach OW décident de la sélection finale en se basant sur les performances réalisées sur 1500 m nage libre et lors de la compétition de qualification Open Water.

2.3 PRÉ-SÉLECTION

Les nageur-se-s qui se sont classé-e-s dans le TOP-16 en individuel lors du JEM Open Water 2025 à Setubal/POR du 20 au 22 juin peuvent être sélectionné-e-s pour une (1) compétition de qualification Open Water. Ils-elles peuvent en outre être présélectionné-e-s pour les CEJ Open Water 2026.

Une confirmation de performance est requise pour la sélection définitive. Pour obtenir une confirmation de performance, les athlètes présélectionné-e-s doivent obligatoirement participer aux CS 2026 sur 1500 m nage libre (des exceptions ne sont accordées que dans des cas justifiés). En outre, une preuve de forme doit être apportée lors de l'une des compétitions de qualification Open Water sous la forme d'un classement dans le TOP-16. Les athlètes présélectionné-e-s qui ont confirmé leur sélection ne peuvent pas être évincé-e-s.

Leading Coach Open Water : Gabriel Schneider

3. MESURES DE PRÉPARATION

Les athlètes qualifié-e-s seront informé-e-s rapidement des mesures de préparation.

4. CADRE NATIONAL

Si les objectifs sont atteints, les nageur-se-s sélectionné-e-s pour les épreuves individuelles (TOP-16 en individuel) ainsi que les nageur-se-s du Team Event (TOP-10) deviendront membres du cadre national Junior (filles/garçons U19/U17) ou du cadre national Youth (filles/garçons U15) Open Water de Swiss Aquatics Swimming 2026/2027.

5. TEMPS LIMITES

	Année de naissance	1500m libre CS 2026 Uster
U19 filles	2007	17.45
	2008	18.00
U19 garçons	2007	16.30
	2008	16.45
U17 filles	2009	18.15
	2010	18.30
U17 garçons	2009	17.00
	2010	17.15
U15 filles	2011	18.45
	2012	19.00
U 15 garçons	2011	17.30
	2012	17.45

CADRES RÉGIONAUX

SÉLECTION DES CADRES RÉGIONAUX

Les critères de sélection (limites) pour les cadres régionaux se basent sur les critères de sélection pour le cadre national. Les critères peuvent être adaptés si l'évolution nationale ou internationale de la natation sportive rend une modification nécessaire.

L'admission se fait en principe au 1er septembre pour une durée de 12 mois par le ou la responsable du cadre de l'association régionale. Le fait d'atteindre la limite ne donne pas automatiquement droit à une place. Pour prendre une décision de sélection, le ou la responsable de cadre tient également compte d'autres critères (convention de l'athlète, planification de l'entraînement et de la carrière, état de santé, comparaison nationale, potentiel et développement de la performance, état d'entraînement, participation aux activités du cadre, etc.)

Pour être sélectionné-e dans un cadre régional, il faut être de nationalité suisse (passeport suisse) ou être domicilié-e en Suisse depuis au moins 12 mois (= "Start Suisse"), ainsi qu'avoir une licence annuelle valable auprès d'un club de Swiss Aquatics Swimming (aussi bien pour la saison où la limite de sélection a été atteinte que pour la saison avec statut de cadre). En outre, seules les performances figurant dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming sous www.swimrankings.net peuvent être prises en compte pour la sélection. Le ou la responsable des cadres peut autoriser des exceptions dans des cas justifiés.

Pour la **saison 2025/2026**, les filles et les garçons qui ont atteint la limite du cadre régional seront sélectionné-e-s. De plus, les filles et les garçons né-e-s entre 2014 et 2007 seront également nommé-e-s dans le cadre régional s'ils ou si elles reçoivent une Swiss Olympic Talent Card régionale lors du test PISTE 2025.

LIMITES DES CADRES POUR LA SAISON 2026/2027

Pour la **saison 2026/2027**, les filles et les garçons qui ont atteint la limite du cadre régional sont nommé-e-s. De plus, les filles et les garçons né-e-s entre 2015 et 2008 seront nommé-e-s au cadre régional s'ils reçoivent une Swiss Olympic Talent Card régionale lors du test PISTE 2026.

Remarque : les filles et les garçons né-e-s en 2015 peuvent se qualifier pour le cadre régional uniquement via les Tests PISTE 2026.

- Les temps limites doivent être réalisés en grand bassin (50m) au cours de la saison 2025/2026, pendant la période du 01.09.2025 au 02.08.2026, et apparaître dans les Rankings de Swiss Aquatics Swimming (<https://www.swiss-aquatics.ch/leistungssport/swimming/swimrankings-swimstats>).
- Le temps limite doit être atteint ou battu.
- Les années de naissance indiquées sont valables pour la formation des cadres de la saison 2026/2027.

LA RÉGION ROS SE PRÉSENTE

	Président	Thomas Gerber
	Responsable de la natation	Peter Takacs
	Formation des juges natation	Anja Brons, Gabi Manetsch

CONTACT

Page d'accueil

www.sschv-ros.ch

Entraîneuses de cadre jeunesse

Yvonne Schmalder-Mitrovic ; 076 488 22 36

yvonne.schmalder@gmx.ch

Antoinette Gerber ; 079 674 49 07

gerber-scr@bluewin.ch

Entraîneurs de cadres Elite + Top

Milan Stojilkovic ; 076 221 70 78

milan_stojilkovic@live.com

PROGRAMM REGIONALKADER 2025/2026

Nachwuchs		
03.01.2026	Kick Off und Trainingstag	Kreuzlingen
07./08.03.2026	Swim Race Days	Dortmund
25./26.04.2026	Schweizer Nachwuchs-Cup Final	Sursee
30.05.2026	PISTE ROS	Noch offen
Elite + TOP		
19.-21.12.2025	Swiss Open – International Winter Challenge	Sursee
30.04. – 03.05.2026	Vienna International Swim Meet	Wien
30.05.2026	PISTE ROS	Noch offen



ROS-Kaderteam Nachwuchs am Trainingsweekend Sursee, Jan. 2025



ROS-Kaderteam Elite am Vienna International Swim Meet, Mai 2025

LA REGIONE RSI SI PRESENTA

swiss aquatics 
svizzera italiana

Président	Bächtold Thomas
Capo Nuoto	Bacchetta Luca
Cassière	Gervasoni Rosie

CONTATTO PER INFO

Page d'accueil

www.federazione-ticinese-nuoto.ch

Allénatore della selezione regionale

Bernardi Roberto
Via Canave p.o Box 1635, 6950
Mendrisio
numbarni@hotmail.com

LA RSR SE PRÉSENTE

swiss aquatics 
suisse romande

Président	Arnaldo Fedrigo
Directeur Technique Régional	Alexis Manaigo
Responsable des Arbitres	Marie-Claire Gurtner

CONTACT

Page d'accueil

www.association-rsr.ch

Responsable du cadre régional

Alexis MANAIGO

directeurtechniquenatation@association-rsr.ch

078 674 95 57

PROGRAMME DU CADRE RÉGIONAL, SAISON 2025/2026

Janvier 2026	Rassemblement Jeunesse RSR	Tbd
Oct.. 2025 - Mai 2026	Meeting de Cadre «Youth», sélection RSR	Tbd
25-26 Avril 2026	Finale Nationale Coupe Espoirs 2026	Sursee
Mai 2026	Tests PISTE RSR	Morges
Janv. - Mai 2026	Meeting International « Élite », sélection RSR	Tbd

Le Collège des Entraîneurs Romands de Natation (CERN) se réunit 3 à 4 fois dans l'année pour prendre les décisions sportives nécessaires.



Finale Nationale Coupe Espoirs, Team RSR 2025



Rassemblement Jeunesse, Lancy – Janvier 2025



Sélection Elites au Grand Prix Napoli, Naples – Mai 2025

LA RÉGION RZO SE PRÉSENTE

swiss aquatics 
zentralschweiz ost

Président	Tom Gartmann
Responsable de la natation	Sara Mamié
Formation des juges natation	Isabella Ewert-Jung

CONTACT

Page d'accueil

<https://www.rzo-aquatics.ch>

Responsable de la natation et entraîneur du cadre régional de natation

Sara Mamié

Arbentalstrasse 329

8045 Zurich

078 800 67 31

swimming@rzo-aquatics.ch

PROGRAMM REGIONALKADER SAISON 2025/2026

Individuelle Kaderprogramme pro Altersgruppe auf der RZO-Homepage ab Mitte September ersichtlich.



LA RÉGION RZW SE PRÉSENTE

	Président	Daniel Laube
	Vice-présidente	Karin Scheppler
	Responsable de la natation	Andrea Mucignat
	Responsable des cadres	Nathanael Lüthi

CONTACT

Page d'accueil www.fsn-rzw.ch

Entraîneur de cadre régional de natation
Nathanael Lüthi
luethi.nathanael@gmail.com

PROGRAMM REGIONALKADER 2025/2026

20.09.2025	Kickoff-Tag	Sursee	Alle
17.01.2026	Trainingstag	Sursee	Alle
25.-26.04.2026	Nachwuchscupfinal	Sursee	Quali Jugend
03.05.2026	PISTE Test	Sursee	Alle
23.-25.05.2026	TOP-Wettkampf	London	LBSM TOP-8 (Elite), TOP-11 (2008-20010)
06.-07.06.2026 (TBC)	Wettkampf	Mühlacker (TBC)	Alle ohne TOP

Das Regionalkader wird in 3 Altersstufen geführt mit teilweise gemeinsamen Aktivitäten:

- Elite: Jg. 2007 und älter
- Juniors: Jg. 2008 bis 2010
- Jugend: Jg. 2011 bis 2014



Kickoff, September 2024



Kaderweekend, Januar 2025



Coaching Team Meran, Juni 2025

ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC TALENT CARDS

PISTE

Depuis 2009, Swiss Olympic exige de toutes ses fédérations sportives la mise en œuvre du concept de sélection des talents PISTE (Prognostische Integrative Systematische Trainerereinschätzung). Les Swiss Olympic Talent Cards nationales et régionales ne sont attribuées que sur la base de ce concept. En natation, environ 350 cartes régionales et 75 cartes nationales au maximum sont délivrées. Tous les athlètes titulaires d'une telle carte sont intégré-e-s dans les cadres correspondants (cadre national de la relève, programme de la relève SATB, cadre régional).

La SOTC nationale peut être attribuée sur demande auprès de la cheffe de la relève après la première année pour une deuxième année (sans appartenance à un cadre). La condition préalable est la participation annuelle au test PISTE ainsi qu'un engagement dans le sport de performance, il n'existe pas de droit fondamental.

Les tests à sec et dans l'eau de la PISTE 2026 auront lieu entre fin avril et début mai 2026, dans les régions respectives (un jour de test à chaque fois). La date sera communiquée par région via l'association régionale. Le résultat global de la PISTE sera publié fin août 2026, car les résultats des compétitions (partie de la PISTE) peuvent être obtenus jusqu'au 2 août 2026. L'invitation pour la PISTE est adressée à tous les athlètes qui ont rempli les limites pour les cadres régionaux jusqu'à la finale du CSC (18-19 avril 2026) en bassin de 25m ainsi qu'à ceux et celles qui sont convoqué-e-s en plus par l'entraîneur-e et/ou le ou la responsable de cadre des régions.

Les Swiss Olympic Talents Cards sont remises aux femmes et aux hommes âgés de 12 à 19 ans (2026 : années de naissance 2015-2008).

TEMPS POUR UNE INVITATION AUTOMATIQUE.

Regionalkader Limiten 2026/2027 (zu schwimmen in Saison 2025/2026)											
Disziplin	Damen										
	Elitekader				Nachwuchskader						
	93% 2005+älter	93% 2006	93% 2007	93% 2008	93% 2009	93% 2010	93% 2011	93% 2012	93% 2013	88% 2014	82% 2015
50 FR	0:27,19	0:27,36	0:27,55	0:27,82	0:28,11	0:28,33	0:28,59	0:28,90	0:29,25		
100 FR	0:59,10	0:59,44	0:59,81	1:00,34	1:00,90	1:01,39	1:01,94	1:02,63	1:03,38	1:06,34	1:09,89
200 FR	2:09,23	2:09,80	2:10,42	2:11,28	2:12,20	2:13,26	2:14,46	2:15,93	2:17,57	2:24,00	2:31,71
400 FR	4:35,55	4:36,40	4:37,34	4:38,65	4:40,04	4:42,28	4:44,82	4:47,96	4:51,41	5:05,03	5:21,37
800 FR	9:36,78	9:37,41	9:38,12	9:39,08	9:40,11	9:44,75	9:50,02	9:56,50	10:03,66	10:31,87	11:05,72
1500 FR	17:56,11	18:02,79	18:10,16	18:20,33	18:31,22	18:40,11	18:50,19				
50 BK	0:30,35	0:30,61	0:30,91	0:31,32	0:31,76	0:32,00	0:32,29				
100 BK	1:05,62	1:06,08	1:06,60	1:07,30	1:08,06	1:08,60	1:09,22	1:09,98	1:10,82	1:14,13	1:18,10
200 BK	2:24,77	2:25,39	2:26,08	2:27,02	2:28,02	2:29,21	2:30,55	2:32,21	2:34,04	2:41,24	2:49,87
50 BR	0:33,06	0:33,41	0:33,78	0:34,29	0:34,85	0:35,13	0:35,44				
100 BR	1:13,11	1:13,72	1:14,39	1:15,31	1:16,29	1:16,90	1:17,60	1:18,45	1:19,39	1:23,10	1:27,56
200 BR	2:39,46	2:40,55	2:41,75	2:43,41	2:45,18	2:46,50	2:48,00	2:49,85	2:51,88	2:59,92	3:09,56
50 BU	0:28,21	0:28,47	0:28,77	0:29,18	0:29,61	0:29,84	0:30,12				
100 BU	1:04,01	1:04,36	1:04,76	1:05,30	1:05,88	1:06,40	1:07,00	1:07,74	1:08,55	1:11,76	1:15,60
200 BU	2:23,56	2:24,14	2:24,78	2:25,67	2:26,62	2:27,79	2:29,13	2:30,76	2:32,57	2:39,70	2:48,26
200 IM	2:24,77	2:25,72	2:26,78	2:28,23	2:29,78	2:30,98	2:32,34	2:34,02	2:35,87	2:43,15	2:51,89
400 IM	5:11,67	5:13,25	5:15,01	5:17,44	5:20,03	5:22,58	5:25,48	5:29,07	5:33,02	5:48,58	6:07,25

Qualification only through PISTE

Regionalkader Limiten 2026/2027 (zu schwimmen in Saison 2025/2026)											
Disziplin	Herren										
	Elitekader				Nachwuchskader						
	93% 2005+älter	93% 2006	93% 2007	93% 2008	93% 2009	93% 2010	93% 2011	93% 2012	93% 2013	88% 2014	82% 2015
50 FR	0:24,04	0:24,19	0:24,37	0:24,61	0:24,92	0:25,28	0:25,72	0:26,24	0:26,84		
100 FR	0:52,71	0:53,04	0:53,45	0:53,98	0:54,68	0:55,49	0:56,43	0:57,57	0:58,89	1:01,64	1:04,95
200 FR	1:56,84	1:57,38	1:58,03	1:58,88	1:59,98	2:01,78	2:03,84	2:06,32	2:09,22	2:15,26	2:22,51
400 FR	4:08,08	4:09,56	4:11,36	4:13,70	4:16,71	4:20,57	4:25,00	4:30,29	4:36,51	4:49,43	5:04,94
800 FR	8:33,75	8:37,29	8:41,67	8:47,31	8:54,60	9:02,62	9:11,84	9:22,88	9:35,85	10:02,76	10:35,05
1500 FR	16:39,56	16:44,33	16:50,24	16:57,83	17:07,67	17:23,08	17:40,82	18:02,03	18:26,91		
50 BK	0:27,01	0:27,23	0:27,51	0:27,87	0:28,34	0:28,77	0:29,26				
100 BK	0:58,72	0:59,13	0:59,64	1:00,28	1:01,13	1:02,04	1:03,10	1:04,36	1:05,84	1:08,91	1:12,61
200 BK	2:08,46	2:09,30	2:10,33	2:11,65	2:13,38	2:15,38	2:17,68	2:20,43	2:23,66	2:30,37	2:38,43
50 BR	0:29,39	0:29,65	0:29,97	0:30,38	0:30,91	0:31,37	0:31,91				
100 BR	1:04,96	1:05,52	1:06,19	1:07,07	1:08,20	1:09,22	1:10,40	1:11,81	1:13,46	1:16,89	1:21,01
200 BR	2:22,27	2:23,34	2:24,65	2:26,34	2:28,55	2:30,77	2:33,33	2:36,40	2:40,00	2:47,47	2:56,45
50 BU	0:25,12	0:25,38	0:25,70	0:26,12	0:26,66	0:27,06	0:27,52				
100 BU	0:56,47	0:56,87	0:57,36	0:57,98	0:58,80	0:59,67	1:00,69	1:01,91	1:03,33	1:06,29	1:09,84
200 BU	2:07,29	2:08,21	2:09,34	2:10,80	2:12,68	2:14,67	2:16,96	2:19,70	2:22,91	2:29,59	2:37,60
200 IM	2:09,94	2:10,80	2:11,86	2:13,21	2:14,98	2:17,00	2:19,34	2:22,12	2:25,39	2:32,19	2:40,34
400 IM	4:40,94	4:42,68	4:44,83	4:47,62	4:51,21	4:55,58	5:00,61	5:06,61	5:13,66	5:28,32	5:45,91

Qualification only through PISTE

PROMOTION DE LA RELÈVE

STRUCTURES DÉCENTRALISÉES POUR LA PROMOTION DE LA RELÈVE

Dans le cadre de la promotion de la relève, Swiss Aquatics Swimming attribue le label de qualité "Centre de promotion de la relève de Swiss Aquatics Swimming" aux clubs de natation qualifiés (voir "[Dispositions relatives à l'attribution du label](https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/)" sous <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/>). Il s'agit ainsi d'établir des standards, d'assurer une orientation de contenu et de créer des incitations grâce aux moyens de soutien. Le label de qualité sert d'instrument de référence et peut être présenté comme un sceau de garantie auprès des partenaires.

La check-liste est structurée selon les six éléments suivants : (1) éthique et valeurs, (2) stratégie, (3) structure et organisation, (4) formation, (5) environnement et (6) preuve de réussite ; elle comprend une grille de points avec des critères "Must" et "Wish". Les clubs qui remplissent tous les critères "Must" et qui atteignent un nombre de points minimum fixé se voient attribuer le label de qualité.

OBJECTIFS

L'objectif est d'améliorer la qualité de la formation des jeunes dans le sport de performance par le biais du système des centres de promotion de la relève liés aux clubs. Les centres de promotion (PR) doivent former un réseau avec les clubs partenaires environnants, l'association régionale et la direction de la fédération, afin de pouvoir mettre en œuvre avec succès et de manière durable la promotion de la relève et les projets. Les centres de promotion PR devraient être durables en ce sens qu'ils sont bien établis structurellement, qu'ils ancrent le sport de performance de la relève dans la philosophie du club et qu'ils mettent en œuvre le parcours de l'athlète (FTEM) par le biais du plan d'entraînement cadre. Et ainsi augmenter (à long terme) le niveau de performance des athlètes.

SUBVENTIONS

La promotion de la relève (PR) est gérée et subventionnée par Swiss Olympic depuis le 1er janvier 2018. Les subventions de Swiss Olympic (contribution variable) sont calculées sur la base des pourcentages de postes d'entraîneur·e·s de la relève avec formation professionnelle et sont perçues tous les deux ans par Swiss Olympic et transmises par Swiss Aquatics Swimming aux centres de promotion. De plus, le centre de promotion peut également déclencher directement des subventions auprès de Jeunesse + Sport (J+S) via le groupe d'utilisateurs (GU) 1. En outre, les centres de promotion de la relève ont la possibilité d'annoncer des "entraînements de promotion" dans le GU 4 de J+S via Swiss Aquatics Swimming.

Le partenariat entre la fédération et le club reconnu comme centre de promotion de la relève est un pilier important de la formation durable des nageur·se·s axée sur la performance. Il est important que les partenaires impliqués (coach J+S PR, président·e de club, entraîneur·e de natation, cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming, OFSPO et Swiss Olympic) maintiennent une communication ouverte et transparente.

Une conférence de la PR est également prévue pour la saison 2025/2026, le 6 mars 2026, au cours de laquelle les responsables des centres de promotion PR seront informé·e·s des nouveautés de la PR nationale. Une invitation à

la conférence PR sera envoyée par la cheffe de la relève et sera également publiée sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

CENTRES DE PROMOTION DE LA RELÈVE (PR)¹

1	Argovia Aquatics Center ⁽²⁾ (AAC)	16	Natation Sportive Genève (NSG)
2	A - Club Swimming Team Savosa (AST)	17	Nuoto Sport Locarno (NSL)
3	SV Baar (BAAR)	18	Mendrisiotto Nuoto (NUM)
4	ST Biel-Bienne (BIEL)	19	Red-Fish Neuchâtel (RFN)
5	SC Coire (CHUR)	20	Renens Natation (RN)
6	SC Flös Buchs (FLOS)	21	SC Schaffhausen (SCSH)
7	Fribourg Natation (FRI)	22	SC Uster (SCU)
8	Genève Natation (GEN)	23	SK Berne (SKBE)
9	SC Kreuzlingen (KREU)	24	Turrita Nuoto (TURR)
10	Limmat Sharks Zurich (LIMM)	25	Schwimmleistungszentrum Nordwestschweiz (SLN) ³
11	Lausanne Aquatique (LA)	26	Swim Regio Solothurn (SRSO)
12	SC Liestal (LIES)	27	ST Lucerne (STL)
13	Lugano Aquatics (LUGA)	28	Vevey-Natation (VN)
14	Lancy Natation (LYN)	29	SC Winterthur (WINT)
15	SC Meilen (MEIL)	30	SV St. Gallen - Wittenbach (SVSW)

²Clubs AARE, FTAL, SC Tägi, BREM

³Clubs SVB, SBO, ALL

Conformément au rythme et aux dispositions de Swiss Olympic, le label est lié à l'année civile et l'attribution du label a normalement lieu pour une période de 2 ans, les années impaires. La prochaine attribution du label est prévue pour 2025 et déclencherait un label pour la période 2026-2027.

Toutes les informations relatives à la promotion de la relève sont disponibles sur le site Internet sous :

<https://www.swiss-aquatics.ch/fr/sport-delite/swimming/promotion-des-espoirs/>

¹ Centres de PR pour 2024-2025

SWISS AQUATICS TRAINING BASE (SATB)

PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

Swiss Aquatics Swimming s'efforce d'offrir à ses athlètes de cadre et à ses entraîneur-e-s une multitude de prestations de soutien et de possibilités de développement des performances. La Swiss Aquatics Training Base (SATB) à Tenero en fait partie. D'une part, elle sert de centre national de performance (CNP) et, d'autre part, la SATB offre une multitude de services et de mesures pour encourager les athlètes, les entraîneur-e-s et les clubs. Les activités de soutien des cadres comprennent notamment des camps d'entraînement, des séjours individuels de courte durée ou encore l'organisation de l'école de recrues pour sportif-ve-s d'élite (ER SpiSpo) et des cours de répétition (CR). Le financement des activités de la SATB est assuré par le soutien de l'OFSPPO et de Swiss Olympic, par la participation des athlètes et par des subventions de Swiss Aquatics Swimming. Ainsi, la promotion, la formation et l'encadrement des athlètes de Swiss Aquatics Swimming sont garantis à long terme et de manière durable.

CENTRE NATIONAL DE PERFORMANCE (CNP)

Swiss Aquatics Swimming considère les services de la SATB comme des offres complémentaires aux offres proposées par les clubs nationaux pour la promotion des athlètes et des entraîneur-e-s. Pour les athlètes, les clubs et les entraîneur-e-s, la SATB et le centre national de performance doivent combler une lacune dans la promotion des talents (T3/T4) et de l'élite. Le centre national de performance n'est pas en concurrence avec les offres des clubs, mais représente une option supplémentaire pour la promotion des athlètes appropriés et désireux de performer. L'encouragement des athlètes au CNP repose sur un modèle intégré entre le sport d'élite et la formation, soutenu par une solution d'internat. La formation scolaire et sportive est assurée en collaboration avec le SPSE (www.spse.ch) et le CST (Centro Sportivo Tenero). Des offres de formation flexibles pour les athlètes d'élite existent également à l'EPSU (École de Préparation et Soutien Universitaire Genève), aux AKAD-Colleges (Zurich/Berne), à la SUPSI (Haute école spécialisée) ainsi qu'à l'USI (Université de Lugano). Le CNP est donc intéressant pour les athlètes du Tessin et des cantons limitrophes ou pour les athlètes de régions ne disposant pas de structures comparables pour la réalisation d'une carrière duale.

Le programme de séjour permanent au CNP comprend un soutien complet dans le domaine de la formation et du sport d'élite. Nous proposons aux athlètes âgé-e-s de 15/16 ans et plus un programme d'encouragement axé sur le sport d'élite international et, depuis la saison 2022/2023, soutenu par un encadrement résidentiel professionnel à l'année pour les mineurs au CST (internat sportif).

La recommandation de Swiss Aquatics Swimming est de suivre le programme CNP pendant au moins 4 à 5 ans (p. ex. âge : 15 à 20 ans). Il existe également des possibilités de prolongation dans le domaine de l'élite avec l'armée, un stage, des études ou des cours par correspondance.

L'objectif des athlètes du groupe Elite du CNP est de s'approcher de l'élite mondiale absolue. C'est-à-dire de participer régulièrement aux championnats internationaux en petit et grand bassin et d'y atteindre les demi-finales (TOP-16) ou de meilleurs classements.

L'objectif des athlètes du groupe de la relève du CNP est de rejoindre l'élite européenne de la relève junior et de passer ensuite au niveau de l'élite. Cela signifie de participer si possible déjà aux championnats internationaux du

domaine de la relève et atteindre les demi-finales (TOP-16) ou de meilleurs classements lors des championnats internationaux du domaine junior.

STRUCTURE DE L'ORGANISATION ET DU PERSONNEL

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

- Équipe d'élite - jusqu'à 6 athlètes au maximum
- Groupe "Challenge" - jusqu'à 8 athlètes maximum (y compris les participant-e-s au programme allégé).
- Invité-e-s (selon la situation)

STRUCTURE DU PERSONNEL

- Entraîneur en chef SATB
- Entraîneur SATB
- Encadrement résidentiel SATB
- Personnel de soutien du CST/OFSPPO
 - Collaborateur-trice sciences du sport (diagnostic)
 - Coordinateur-trice sport et formation (orientation de carrière)
 - Divers collaborateur-trice-s (soutien organisationnel et technique)
- Personnel de soutien de partenaires externes
 - Médecin du sport (soins médico-sportifs)
 - Physiothérapeutes (physiothérapie et massage)
 - Entraîneur-e condition physique

ENTRÉE DANS LE PROGRAMME CNP

Les entraîneur-e-s, athlètes ou parents intéressé-e-s par une admission dans le programme CNP pour la saison 2026/2027 sont prié-e-s de s'annoncer jusqu'en mai 2026 au plus tard auprès du chef du sport de performance/de la cheffe de la relève de Swiss Aquatics Swimming.

CRITÈRES D'ADMISSION AU PROGRAMME CNP

- Membre du cadre régional avec un bon niveau de performance (14-15 points Rudolph) et un taux de progression correspondant, ainsi que membre potentiel de l'équipe nationale.
- Exigences scolaires
- Recommandation écrite de l'entraîneur-e du club
- Entretien avec l'athlète, les parents et l'entraîneur-e du club (+ éventuellement l'école)
- Séjour d'essai d'une semaine et tests supplémentaires (test de performance, analyse du potentiel)
- Séjour prévu 4-5 ans (engagement à long terme)
- Admission dans le programme Light uniquement pour les athlètes tessinois (1-2 ans avant le transfert à Tenero avec transfert ultérieur).
- Volonté d'apprendre à l'école et dans le sport (formation d'athlète)
- Personnalité indépendante

Les athlètes du programme CNP (élite/relève) qui ne sont pas déjà membres du cadre national reçoivent une Swiss Olympic Elite/Talent National Card.

CADRE CNP POUR LA SAISON 2025/2026

CNP-cadre = athlètes du programme CNP (9)						
Mazzaretto	Pietro	NSL	18.01.07			CNP-NW
Niederberger	Paul	NSL	02.01.04		Cadre olympique	CNP-Elite
Ponti	Noe	NSL	01.06.01		Cadre olympique	CNP-Elite
Sacu	Faulos	NSL	17.06.06			CNP-LIGHT
Straub	Flavio	BIEL	27.09.07			CNP-NW
Strojny	Lukas	FLOS	29.12.07			CNP-NW
Toscan	Marius	SVSW	17.01.02		Cadre olympique	CNP-Elite
Löhr	Kay-Lyn	MEIL	18.03.08		Cadre relève	CNP-NW
Razakarivony	Soannah	RFN	29.02.08			CNP-NW

Pour les cadres nationaux, des séjours au CNL sont possibles à tout moment. Pour les cadres régionaux, des séjours en tant qu'hôte sont également possibles en fonction de la situation au CNP et du potentiel des athlètes intéressé-e-s. Les services suivants peuvent être utilisés dans le cadre de séjours d'accueil :

- Week-ends d'entraînement
- Semaines d'entraînement
- Camps d'entraînement avec le CNP
- Services de médecine du sport
- Tests

Les athlètes intéressé-e-s sont prié-e-s de s'adresser au chef du sport de performance/à la cheffe de la relève, en accord avec leur entraîneur-e personnel-le.

SERVICES DE LA SATB

INFRASTRUCTURE

L'infrastructure attrayante de la SATB au CST est un élément important de la promotion des athlètes, notamment :

- Utilisation de la piscine en plein air en été (d'avril à septembre)
- Utilisation hivernale avec couverture appropriée de la piscine
- Possibilités d'hébergement et de restauration toute l'année
- Plots de départ modernes
- Système d'analyse de performance départs/virages de la société KISTLER
- Caméras sous-marines pour les tests scientifiques et la surveillance de l'entraînement
- Possibilités de régénération (sauna, salle de massage, bain de glace, bassin chauffant...)
- Postes de travail pour les entraîneur-e-s et les collaborateur-trice-s

COMPÉTITION

Swiss Aquatics Swimming ou des clubs organisent régulièrement des compétitions (entre autres des championnats nationaux ou des meetings internationaux) et des camps d'entraînement à la SATB et soutiennent ainsi les activités de compétition de la natation suisse.

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTRAÎNEMENT

Les entraîneur-e-s de la SATB, le personnel de soutien du CST/BAOFSPPO ainsi que les partenaires externes proposent une multitude de prestations de soutien accompagnant l'entraînement. Des participations financières personnelles s'appliquent en fonction du service et du statut de cadre. Les services suivants sont proposés :

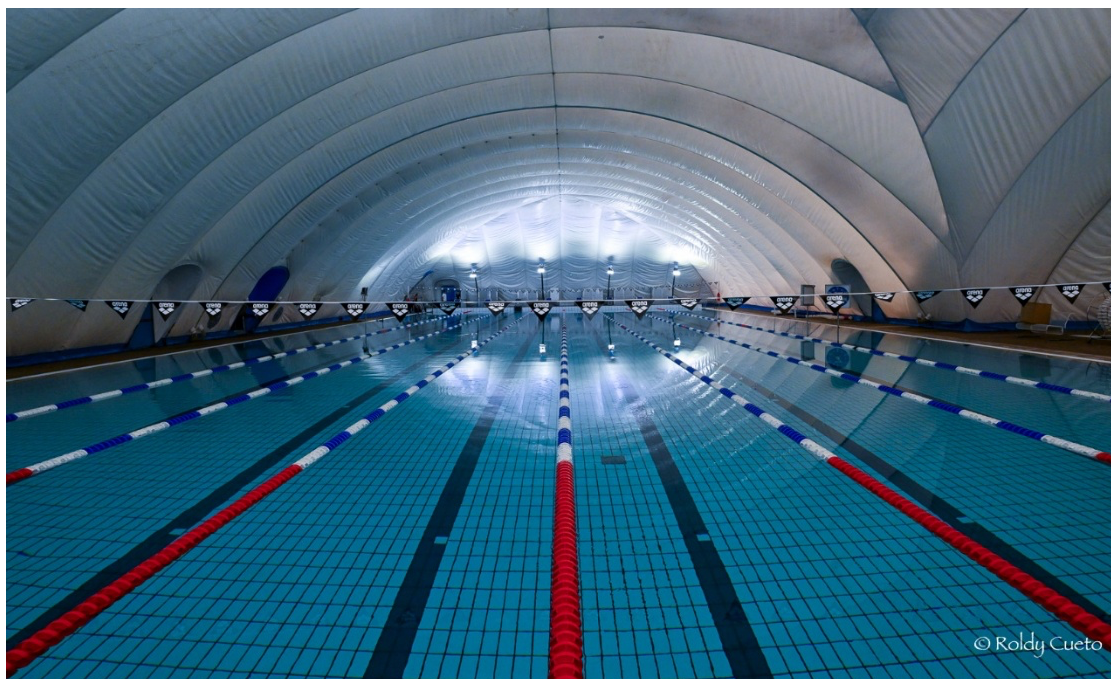
- SpomedGU
- Massage
- Contrôle physio
- Test de niveau
- Analyse des départs/virages, analyse de la technique
- Analyse de la graisse corporelle
- Tests de force (force de saut, etc.)

FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

Le SATB sert également de centre de formation et de perfectionnement pour les athlètes, les entraîneur-e-s et les fonctionnaires. Outre les week-ends des cadres pour les athlètes, des cours de formation et des offres de formation continue (workshops, cliniques, etc.) sont organisés.

PROMOTION DU SPORT D'ÉLITE DE L'ARMÉE À LA SATB

L'infrastructure et l'offre du centre national d'entraînement offrent des synergies idéales pour la réalisation de l'ER pour sportifs d'élite et des CR de natation. Les participant-e-s à l'ER pour sportifs d'élite passent 11 des 18 semaines à Tenero. L'armée prend en charge l'ensemble des frais de séjour à Tenero pour les CR de sport d'élite.



CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS

PHILOSOPHIE ET OBJECTIF

Conformément à la stratégie de Swiss Aquatics Swimming, l'entraînement de la relève doit être décentralisé dans les clubs des cinq régions de natation. La responsabilité de l'entraînement est confiée à des clubs qualifiés qui emploient des entraîneur·e·s professionnel·le·s. Dans le cadre du développement de la performance à long terme en natation, des volumes d'entraînement élevés sont nécessaires très tôt. Grâce aux structures décentralisées, les jeunes athlètes peuvent être encouragé·e·s dans des conditions professionnelles au moins jusqu'à la fin de l'école obligatoire, tout en grandissant dans leur environnement social habituel.

Malheureusement, les infrastructures ne répondent pas toujours aux exigences croissantes. Les piscines sont souvent trop petites, parfois vétustes et généralement trop peu disponibles pour le sport de performance. Pour les championnats nationaux et les compétitions internationales plus importantes, il faut des piscines couvertes de 50 m disponibles. Les centres de compétences nationaux des régions doivent optimiser les conditions d'infrastructure de la natation suisse et combler les lacunes dans la promotion de la relève entre les centres de promotion PR gérés par les clubs et le centre national de performance de Swiss Aquatics Swimming. En conséquence, ces centres se trouvent dans des installations de compétition et d'entraînement indoor 50m modernes, dont la construction a été soutenue par des fonds provenant du programme CISIN.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Sur la base des subventions CISIN versées aux différents propriétaires, des "contrats d'utilisation CISIN" sont conclus pour les organismes responsables des centres de compétences nationaux (CCN). En fonction du montant de la subvention CISIN, des besoins du propriétaire et des besoins de l'organisme responsable, l'espace aquatique et le package d'utilisation sont définis pour chaque centre. En conséquence, chaque centre national de compétences offre des conditions d'utilisation différentes. L'organisme responsable est compétent de la mise en œuvre des conditions d'utilisation. La Fédération suisse de natation, Swiss Aquatics Swimming, la région concernée, le propriétaire et, le cas échéant, l'association locale sont représentés au sein de chaque organisme responsable. Les organismes responsables se réunissent chacun deux fois par an et désignent un ou une responsable de CCN qui se charge de la coordination centrale. Les réservations ou les modifications de l'occupation de l'espace aquatique doivent donc toujours être effectuées au moins six mois à l'avance.

ACCÈS AUX CCN

ACCÈS POUR LES CADRES NATIONAUX DE SWISS AQUATICS SWIMMING

Les cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming ont accès gratuitement à tous les CCN au moyen de leur Swiss Olympic Talent Card nationale. Ils peuvent intégrer les structures existantes à tout moment en s'inscrivant au préalable. Les cadres nationaux ont la priorité absolue en ce qui concerne les demandes de séjours d'entraînement. L'objectif de tous les responsables de CCN et la condition de la promotion de la CISIN sont que les plans d'eau disponibles soient toujours exploités de manière optimale. C'est pourquoi les demandes

d'utilisation exclusive de plans d'eau ne peuvent être acceptées qu'à titre exceptionnel. La promotion de la CISIN pour les cadres nationaux est avant tout réalisée par le biais des structures de groupes d'entraînement organisées sur place et du personnel d'entraînement disponible sur place.

Contact pour les cadres nationaux : Markus Buck, chef du sport de performance natation.

ACCÈS POUR LES CADRES RÉGIONAUX

Les cadres régionaux des différentes régions ont accès gratuitement au CCN correspondant de leur région au moyen de leur Swiss Olympic Talent Card régionale. Ils peuvent s'intégrer à tout moment dans les structures existantes en s'inscrivant au préalable. L'objectif de tous les responsables de CCN et la condition de la promotion de la CISIN sont que les plans d'eau disponibles soient toujours exploités de manière optimale. C'est pourquoi les demandes d'utilisation exclusive de plans d'eau ne peuvent être acceptées que dans des cas exceptionnels. L'encouragement de la CISIN pour les cadres régionaux de chaque région est avant tout réalisé par le biais des structures de groupes d'entraînement organisées sur place et du personnel d'entraînement disponible sur place.

Contact pour les cadres régionaux : responsables des cadres des régions respectives.

APERÇU DES CENTRES DE COMPÉTENCES NATIONAUX DES RÉGIONS

- Centre de compétences national de la région Suisse centrale Est (CCN -RZO) : Piscine couverte d'Uster
- Centre de compétences national de la région Svizzera Italiana (CCN -RSI) : Centro Sportivo Tenero (partie de la SATB)
- Centres de compétences nationaux de la région Suisse centrale ouest (CCN -RZW) : Piscine couverte du Campus Sursee et Piscine couverte Berne Neufeld
- Centre de compétences national de la région Suisse romande (CCN -RSR) : Piscine couverte Le Malley Lausanne



SCIENCE ET RECHERCHE

En collaboration avec l'OFSP, Swiss Aquatics Swimming a défini des mesures visant à améliorer le soutien scientifique à l'entraînement en natation. La natation est soutenue par le Dr Dennis Born, spécialiste de l'entraînement scientifique de l'OFSP. Son lieu de travail est Macolin. Dennis Born mène des recherches multidisciplinaires dans les domaines (1) des interventions en matière de la force et de la condition physique, (2) de la physiologie de la performance, des réactions à l'entraînement d'endurance et (3) du développement de la performance. Outre les domaines de recherche mentionnés, ses tâches comprennent des activités d'enseignement à la Haute école fédérale de sport de Macolin. D'autre part, il est responsable chez Swiss Aquatics Swimming, du domaine du diagnostic de performance et de la coordination de toutes les prestations de services en matière de sciences de l'entraînement. Il soutient également la formation des entraîneur·e·s. Dans le cadre de son activité pour Swiss Aquatics Swimming, il est mobile. Swiss Aquatics Swimming peut ainsi combiner de manière optimale les tâches principales que sont la recherche, la formation et les services. Les connaissances acquises sont intégrées dans la formation et le perfectionnement des entraîneur·e·s. Ces prestations doivent être mises à la disposition d'un grand nombre d'entraîneur·e·s et d'athlètes dans le domaine des cadres nationaux et des équipes de sélection.

Pour les prestations à fournir, nous distinguons quatre groupes de prestations prioritaires :

- Athlètes et entraîneur·e·s des cadres nationaux de Swiss Aquatics Swimming (élite et relève)
- Athlètes et entraîneur·e·s à la Swiss Aquatics Swimming Training Base de Tenero.
- Athlètes et entraîneur·e·s du cadre de l'armée de Swiss Aquatics Swimming.
- Formation

TÂCHES PRINCIPALES DE LA SCIENCE DE L'ENTRAÎNEMENT

PRÉVISION - RECHERCHE - TRAVAIL CONCEPTUEL

- Développement de stratégies pour les prestations d'appoint en sciences de l'entraînement (thermorégulation, vols de longue distance, préparation et post-compétition, condition physique, nutrition, etc.)
- Suivi de l'entraînement et des compétitions
- Planification et conseil au département du sport de performance et, le cas échéant, au conseil des entraîneur·e·s de la fédération
- Développement du diagnostic de performance et des séries de tests
- Etablissement de normes méta-analytiques
- Analyse du niveau mondial et prévisions des tendances de développement

ENSEIGNEMENT - FORMATION ET PERFECTIONNEMENT

- Apport des sciences de l'entraînement dans la formation des entraîneur·e·s (A/B)
- Input en sciences de l'entraînement dans les séminaires de formation de Swiss Aquatics Swimming
- Echanges et synergies avec d'autres disciplines sportives / conférences nationales et internationales

SOUTIEN SCIENTIFIQUE À L'ENTRAÎNEMENT DES ATHLÈTES ET DES ENTRAÎNEUR·E·S

- PISTE - évaluation de l'aptitude (développement de la série de tests)
- Analyses de course
- Protocoles de régénération
- Développement technique et réalisation ponctuelle de diagnostics de performance et de séries de tests
- Entraînement feedback (par ex. KISTLER KiSwim pour le départ/virage)
- Traitement de demandes spécifiques concernant des questions de physiologie de la performance
- Projets divers

ENCADREMENT DES ATHLÈTES

L'une des tâches les plus chronophages est l'établissement de lettres de confirmation, par exemple pour l'admission dans des classes/écoles sportives, ainsi que l'établissement d'évaluations de potentiel pour la promotion par Swiss Olympic, le canton ou d'autres partenaires.

Les personnes suivantes sont en principe responsables de l'établissement des lettres de confirmation :

1. Pour les nageur·se·s faisant partie d'un cadre national (élite/relève) -> chef du sport de performance et cheffe de la relève
2. Pour les nageur·se·s faisant partie d'un cadre régional -> les responsables des cadres régionaux.
3. Pour les nageur·se·s ne faisant pas partie d'un cadre national ou régional -> les clubs.



SPORT D'ÉLITE ET ARMÉE

Swiss Aquatics Swimming soutient les athlètes ayant du potentiel dans la planification de leur service militaire pendant leur carrière de sportif d'élite. Le concept "Sport d'élite et armée" vise à combiner de manière optimale le sport d'élite avec l'ensemble des obligations militaires.

RESPONSABLES DES QUESTIONS MILITAIRES

Markus Buck, chef du sport de performance natation

→ Stratégie et questions générales

Philippe Hediger, lieutenant (Obt) Centre de compétence Sport A

→ Chef de discipline natation et cadre de l'armée

PRINCIPES DU SPORT D'ÉLITE ET DE L'ARMÉE

NIVEAU 1 : ATHLÈTE QUALIFIÉ·E

OBJECTIF

- Maintien de la capacité de performance générale pendant la durée de l'ER.

CONDITION PRÉALABLE

- Titulaire de la Swiss Olympic Talent Card nationale, ou de la Swiss Olympic Elite Card
- Membre d'un cadre national junior, de transition ou d'élite

PROCESSUS

- Dans le cadre de la planification de carrière, la fédération conseille l'athlète en ce qui concerne le choix de l'incorporation militaire, du lieu de l'ER, des données de l'ER - informations sur le recrutement et les fonctions :
www.armee.ch/de/rekrutierung
- Annonce via le formulaire "athlète qualifié·e" par la fédération au lieutenant (Obt) Centre de compétence Sport A (au plus tard jusqu'au 01.12., resp. 01.05.).
- Envoi de la liste "athlète qualifié·e" aux écoles de recrues correspondantes (par le cen comp Sport A).
- Information par les responsables sportif·ve·s de l'ER concernée aux athlètes concerné·e·s (1ère/2ème semaine de l'ER) ; l'athlète doit apporter son plan d'entraînement.

PROMOTION

- Maximum 4 x 3h d'entraînement/semaine (idéalement pendant le temps de travail - pendant les heures creuses) ; dépend en outre du programme hebdomadaire.
- N'est accordé que si une planification détaillée est disponible et que le comportement est irréprochable.

NIVEAU 2 : ER POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE

OBJECTIF

Maintien du niveau de performance pendant la durée de l'ER, accès à la promotion du sport d'élite de l'armée et professionnalisation.

CONDITION PRÉALABLE

- L'athlète doit être apte au service (remarque pour le recrutement : pas de fonction de soldat sportif-ve possible)
- Demande par la fédération nationale
- Potentiel de succès international (objectif : TOP-12 CE / TOP-16 CM / participation JO)
- Titulaire de la Swiss Olympic Card (bronze/argent/or souhaité)
- Commitment pour un engagement à long terme dans le sport d'élite
- Commitment envers l'armée
- Commitment par la fédération en faveur de l'athlète
- Sélection par le centre de compétences Sport de l'armée en collaboration avec Swiss Olympic et les fédérations.
- Pendant l'ER pour sportif-ve-s d'élite, il n'est pas possible d'exercer une activité fixe à temps partiel (travail, études en présentiel, formation, etc.).

PROCESSUS

- 15 mois avant l'ER : demande à la fédération de soumettre à Swiss Olympic une liste d'athlètes qu'elle juge aptes à participer à l'ER pour sportif-ve-s d'élite correspondante.
- 14 mois avant l'ER : la fédération transmet à Swiss Olympic la liste des athlètes entrant en ligne de compte (-> transmission à l'armée).
- 13.5 mois avant l'ER : invitation des athlètes à la/aux séance/s d'information par l'armée.
- 12 mois avant l'ER : 3-4 séances d'information de la promotion du sport d'élite de l'armée dans toute la Suisse, en principe obligatoires pour les athlètes.
- Ensuite : sélection des athlètes par les fédérations dans le cadre d'un entretien personnel avec les athlètes.
- 11 mois avant l'ER : la fédération transmet à Swiss Olympic sa liste d'inscription définitive avec tous les athlètes sélectionné-e-s par la fédération.
- Ensuite : Swiss Olympic établit la vue d'ensemble avec les athlètes inscrit-e-s de toutes les disciplines sportives et fait une proposition de priorisation en tenant compte des capacités maximales de l'ER concernée.
- 10 mois avant l'ER : Swiss Olympic, la fédération et l'armée établissent ensemble la liste définitive des athlètes pour l'ER concernée. Dans des cas exceptionnels, les athlètes sont contacté-e-s.
- 9 mois avant l'ER : communication de la décision définitive aux athlètes par le centre de compétences Sport de l'armée (cc à la fédération).

PROMOTION

- 3 semaines de formation militaire de base et d'entraînement à mi-temps
- 4 semaines de formation des athlètes (communication, formation aux médias, théorie de l'entraînement, prévention du dopage, entraînement mental, massage, planification de carrière, nutrition, anglais et régénération) et entraînement à mi-temps
- 11 semaines d'entraînement spécifique à la discipline sportive à plein temps
- Infrastructure/services OFSPO (Macolin) et SATB (Tenero)
- Après l'école de recrues, un-e soldat-e sportif-ve peut consacrer chaque année 30 jours de CR à son obligation de servir et 100 jours de CR facultatifs à des camps d'entraînement, des compétitions, des séances de rééducation ou autres.

ÉCOLE DE RECRUES POUR SPORTIF·VE·S D'ÉLITE (ER-SPO)

Swiss Aquatics Swimming prévoit, en collaboration avec l'armée, d'organiser la 9e ER pour sportif·ve·s d'élite entre novembre 2026 et mars 2027. Cette ER dure 18 semaines et est divisée en 3 semaines de formation militaire de base, 4 semaines de formation des athlètes et 11 semaines d'entraînement spécifique à la discipline sportive. Les athlètes sélectionné·e·s suivent l'ensemble de l'école ensemble et sont encadré·e·s par notre entraîneur de l'armée Nicolas Messer. La prochaine école de recrues pour nageur·se·s d'élite est prévue pour l'automne/hiver 2028/29. Les athlètes ayant le potentiel nécessaire seront contacté·e·s en été 2027 et sélectionné·e·s par l'armée au plus tard en janvier 2028. L'ER pour sportif·ve·s d'élite est également ouverte aux femmes (facultatif).

POSTES DE MILITAIRES CONTRACTUELS

OBJECTIF

- Engagement de l'athlète par l'armée pour optimiser les conditions d'entraînement ; obtention d'un diplôme ou d'une médaille aux Jeux olympiques.

CONDITION PRÉALABLE

- Avoir accompli l'ER pour sportif·ve·s d'élite
- Titulaire d'une Swiss Olympic Card bronze/argent/or
- Potentiel pour un diplôme / une médaille aux JO
- Commitment de la fédération en faveur de l'athlète
- Commitment clair à représenter régulièrement l'armée en tant qu'employeur auprès du public (identification en tant que sportif·ve d'élite du MT de l'armée).

PROCESSUS

- Candidature des athlètes à l'armée et à Swiss Olympic
- Procédure de sélection par l'armée / Swiss Olympic
- Sélection finale par le Cen comp Sport A

PROMOTION

- Engagement en tant que militaire contractuel sportif·ve d'élite, taux d'activité de 50%, avec les prestations sociales habituelles de l'administration fédérale.
- Des études à temps partiel ou une activité accessoire doivent être convenues avec l'armée et faire l'objet d'une demande. La carrière sportive ne doit pas être mise en danger et l'armée ne doit pas être désavantagée en tant qu'employeur.
- Salaire versé par la Confédération (50% de la classe de salaire 7)
- L'athlète a la certitude de pouvoir se concentrer encore plus sur le sport de haut niveau pendant le prochain cycle olympique.
- Entrée/sortie : sports d'été en février après les Jeux olympiques ; sports d'hiver en août après les Jeux olympiques.
- Remarque : les militaires contractuel·le·s sportif·ve·s d'élite ne peuvent pas bénéficier des 100 jours de service supplémentaires non imputables.

Les principales informations concernant la promotion du sport par l'armée sont disponibles sur le lien suivant :
<https://www.armee.ch/fr/recrutement>

CISM - CONSEIL INTERNATIONAL DU SPORT MILITAIRE

La discipline de la natation est intégrée à part entière dans le programme du CISM Suisse. C'est la base d'une collaboration à long terme entre Swiss Aquatics Swimming et le CISM Suisse.

Afin d'assurer la participation future aux compétitions CISM et de promouvoir de manière ciblée les athlètes ayant le statut de militaire (mil), les mesures suivantes sont prévues :

- ➔ Formation d'un cadre de l'armée avec tous les candidat·e·s/participant·e·s/diplômé·e·s d'une ER SpiSpo.
- ➔ Les athlètes du cadre de l'armée reçoivent une Swiss Olympic Elite Card.
- ➔ Participation à des compétitions CISM avec des athlètes du cadre de l'armée.
- ➔ Organisation de championnats internationaux CISM en Suisse.



CADRE DE L'ARMÉE POUR LA SAISON 2025/2026

Cadre de l'armée = soldats/membres d'une ER sport d'élite (13)

Bollin	Thierry	GEN	11.01.00	Cadre olympique	Soldat sportif
Bucca	Flavio	KREU	15.04.05	Cadre olympique	Soldat sportif
Djakovic	Antonio	SCUW	08.10.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Gartmann	Gian-Luca	SCUW	10.06.03	Cadre olympique	Soldat sportif
Jegher	Gabriel	SKBE	24.02.99		Soldat sportif
Liess	Nils	GEN	24.08.96		Soldat sportif
Mityukov	Roman	GEN	30.07.00	Cadre olympique	Soldat sportif
Niederberger	Julien	NSL	21.07.05	Cadre perspective	Soldat sportif
Niederberger	Paul	LA	02.01.04	Cadre olympique	Soldat sportif
Ponti	Noè	NSL	01.06.01	Cadre olympique	Soldat sportif
Schreiber	Christian	SVSW	13.06.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Toscan	Marius	SVSW	17.01.02	Cadre olympique	Soldat sportif
Yeboah	Robin	SVB	11.07.03		Soldat sportif

Les critères de sélection pour le cadre de l'armée 2026/2027 correspondent, en accord avec l'armée, aux limites respectives des cadres d'élite pour la catégorie d'âge la plus jeune.

Limite Armee-Kader 2026/2027		
Männer	Disziplin	Frauen
0:23,00	50 FR	0:26,00
0:50,45	100 FR	0:56,39
1:51,11	200 FR	2:02,69
3:57,10	400 FR	4:20,42
8:12,80	800 FR	9:01,20
15:51,43	1500 FR	17:08,35
0:26,13	50 BA	0:29,32
0:56,34	100 BA	1:02,90
2:03,04	200 BA	2:17,40
0:28,51	50 BR	0:32,23
1:02,68	100 BR	1:10,38
2:16,77	200 BR	2:32,72
0:24,52	50 BU	0:27,41
0:54,19	100 BU	1:01,03
2:02,23	200 BU	2:16,14
2:04,50	200 IM	2:18,53
4:28,80	400 IM	4:56,67

SUIVI MÉDICO-SPORTIF

OFFRE MÉDICO-SPORTIVE POUR LES ATHLÈTES DE CADRE

Avoir un accès direct au conseil et au suivi médical par l'équipe de médecins de la fédération Swiss Aquatics Swimming :

- Cadre olympique femmes / hommes
- Cadre national élite femmes / hommes
- Cadre national de la relève femmes / hommes

L'équipe d'encadrement médico-sportif se compose comme suit :

EQUIPE DE MÉDECINS POOL ET OPEN WATER

[CMO Dr. Sibylle Matter Brügger \(médecine interne générale, Bern\)](#)

[Dr. med. Thomas Fuchs \(médecine interne générale, Zürich\)](#)

[Dr. med. Patrick Siragusa \(médecine interne générale, Tenero/Bellinzona\)](#)

[Dr. med. Urs Kohlhaas \(orthopédie, Liestal\)](#)

[Dr. med. Grégory Ornon \(Médecine physique, Genf\)](#)

[Dr. med. Michael Badulescu \(orthopédie, St. Gallen\)](#)

[Dr. med. Patrik Noack \(médecine interne générale, Abtwil St. Gallen\)](#)

[Dr. med. Jean-Romain Delaloye \(orthopédie, Winterthur\)](#)

[Dr. med. Boris Gojanovic \(médecine interne générale, Meyrin\)](#)

[Dr. med. Nathalie Wegner \(médecine interne générale, Morges\)](#)

[Dr. med. Nicole Mettauer \(Médecine pédiatrique et soins intensifs, Liestal\)](#)

PSYCHOLOGIE DU SPORT

[Cristina Baldasarre \(Psychologue du sport et psychothérapeute, Zürich\)](#)

PHYSIOTHÉRAPEUTES

[Hugo Cabaço Pinto Head Physio \(Zürich\)](#)

[Nicola Poulsen \(Zürich\)](#)

[Emanuele Sarcinella \(Tenero/Bellinzona\)](#)

[Stefano Chisari \(Tenero/Locarno\)](#)

[Eugenio Bianchi \(Zürich\)](#)

[Gabriele Sonvico \(Tenero/Bellinzona\)](#)

[Federico Mazzuchelli \(Tenero/Locarno\)](#)

[Alessia Schera \(Tessin\)](#)

[Pascal Goll \(Genf\)](#)

[Antoine Brondel \(Lausanne\)](#)

EXAMEN MÉDICO-SPORTIF (SPU)

L'examen médico-sportif (SPU) a lieu chaque année au début de la nouvelle saison chez un médecin de la fédération Swiss Aquatics Swimming. Il **est obligatoire** pour tous les athlètes du cadre national et constitue une condition préalable à l'obtention d'une Swiss Olympic National Card.

Pour la saison 2025/2026, le SPU doit être effectué **entre le 1er septembre et le 13 novembre 2025**. A cet effet, les athlètes du cadre national doivent s'annoncer auprès d'un médecin de la fédération de leur région pour la date de l'examen. D'autres examens peuvent être effectués au cours de la saison, selon les besoins.

Important

Les athlètes sont priés d'informer le médecin qui effectue l'examen qu'il ou elle transmettra les résultats (**rapport médical, résultats de laboratoire et ECG**) par voie électronique directement à notre CMO, le Dr Sibylle Matter Brügger (Sibylle.Matter@medbase.ch).

Nous prions tou-te-s les athlètes de confirmer au médecin de la fédération Sibylle Matter Brügger jusqu'au 13.11.2025 ce qui suit :

- Date de l'examen médico-sportif
- Nom du médecin

Swiss Aquatics Swimming soutient financièrement le SPU s'il n'est pas pris en charge par la caisse maladie :

- Pour les cadres de la relève max. 200.- CHF
- Pour les cadres d'élite, max. 300.- CHF
- Pour les cadres olympiques et les cadres perspectives, le montant total.

Veuillez envoyer les dépenses selon le [règlement des frais de Swiss Aquatics](#), avec le [formulaire de frais](#) numérique prévu et un scan de la facture en pièce jointe, au secrétariat (swimming@swiss-aquatics.ch).

En principe, nous recommandons aux athlètes de compétition de contracter une assurance maladie pour toute la Suisse dans le domaine ambulatoire. Pour les athlètes plus âgé-e-s, il est recommandé de souscrire une assurance dans le monde entier. Une assurance complémentaire "Médecine alternative" est judicieuse, car les tensions musculaires sont fréquentes et une telle assurance permet de facturer les massages ou l'ostéopathie.

Dans le domaine stationnaire, la conclusion d'une assurance au moins semi-privée a fait ses preuves ; une telle assurance n'est pas beaucoup plus chère, surtout pour les jeunes, et garantit généralement que le ou la spécialiste souhaité-e effectuera l'opération - si cela s'avère nécessaire.

Pour les athlètes qui voyagent beaucoup dans le monde, il est judicieux de souscrire une assurance accident séparée, c'est-à-dire de ne pas inclure uniquement l'accident dans la caisse maladie. Celle-ci prend généralement en charge davantage de prestations à l'étranger sans franchise. Il vaut donc la peine de comparer les prestataires.

En général, on essaie de passer par la caisse maladie en cas de déficits (ou de blessures et de maladies). Nous demandons aux athlètes de toujours avoir sur eux leur carte d'assurance maladie, leur carte d'assurance accident et leur carnet de vaccination.

ANTIDOPAGE

Dr. Sibylle Matter Brügger, CMO, Berne

Markus Buck, chef du sport de performance natation, Worblaufen

Fanny Leimgruber, Swiss Sport Integrity, Berne

PRISE DE MÉDICAMENTS

Il est de la responsabilité de chaque athlète de s'assurer **AVANT** de prendre ou d'administrer un médicament (comprimés, gélules, perfusions, etc.) que la substance est autorisée selon la liste des interdictions la plus récente. Veuillez consulter la liste des médicaments interdits ou la base de données de Swiss Sport Integrity (www.sportintegrity.ch). En cas de doute, il convient de contacter la CMO **AVANT** de prendre ou d'administrer le produit (ceci vaut également pour les suppléments). Cela vaut également pour tous les types de compléments alimentaires, dont l'état et l'origine doivent être vérifiés (par ex. via www.koelnerliste.com).

AUTORISATION EXCEPTIONNELLE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

Si, pour des raisons de santé, un-e sportif·ve a besoin d'une substance ou d'une méthode interdite par la liste des interdictions, il-elle a la possibilité de déposer une demande d'autorisation exceptionnelle d'usage à des fins thérapeutiques (TUE, Therapeutic Use Exemption). Il est du devoir de l'athlète de s'assurer que les examens médicaux correspondants ont été effectués au préalable. Les athlètes du pool TUE, ou leur médecin traitant, doivent soumettre une demande de TUE **au préalable** à Swiss Sport Integrity et la faire reconnaître par WORLD AQUATICS, **c'est-à-dire 30 jours avant le début du traitement prévu**. Une exception est possible en cas d'urgence médicale, auquel cas la demande doit être soumise dès que possible après coup. Les athlètes du cadre d'élite et du cadre de l'armée âgé·e·s de 18 ans révolus sont inscrit·e·s par Swiss Aquatics Swimming au début de la saison (1er septembre) auprès de Swiss Sport Integrity pour le pool national de contrôle. Détails sur le déroulement, les critères et le formulaire de demande : www.sportintegrity.ch

COMPORTEMENT AVANT LES COMPÉTITIONS

Les athlètes de cadre s'adressent à l'OMC pour les questions de santé à partir de 6 mois avant les grandes manifestations (CEJ, CE, CM, JO). Les athlètes de cadre communiquent à la CMO leur état de santé actuel et les médicaments, suppléments ou autres dont ils ont besoin au plus tard 10 jours avant une grande manifestation.

WHEREABOUTS

Les athlètes du cadre d'élite et du cadre de l'armée âgé·e·s de 18 ans révolus sont annoncés par Swiss Aquatics Swimming au début de la saison (1er septembre) à Swiss Sport Integrity pour le pool national de contrôle. En outre, AQUA intègre des athlètes dans le "Registered Testing Pool" (TOP-8 en 50m ou TOP-4 en 25m) ou le "Testing Pool" (TOP-9 à 12 en 50m ou TOP-5 à 8 en 25m) sur la base de la position au classement mondial obtenue au cours de la saison précédente. Tou·te·s ces athlètes sont soumis·es à l'obligation de Whereabouts ! Les informations à fournir varient en fonction de l'appartenance au groupe de contrôle. Pour tous les athlètes, les **délais de soumission obligatoires pour le trimestre suivant** sont les suivants : **15 décembre / 15 mars / 15 juin / 15 septembre**.

Le support Whereabouts est joignable à l'adresse suivante : whereabouts@sportintegrity.ch ou +41 (0)31 550 21 00.

FORMATION SWISS AQUATICS SWIMMING

CONTACT

Nadine Bronner-Grandjean, cheffe formation et responsable de la formation Swimming ou l'équipe Education
Téléphone : 031 552 24 00, Email : education@swiss-aquatics.ch

FORMATION ET FORMATION CONTINUE DES D'ENTRAÎNEUR·E·S SWISS AQUATICS SWIMMING

Toute personne ayant suivi avec succès la formation de base peut accéder à la formation continue J+S. Le parcours de formation des entraîneur·e·s commence par la formation d'entraîneur·e B et se termine par celle d'entraîneur·e professionnel·le Or. Les tableaux suivants indiquent la reconnaissance des entraîneur·s avec le domaine d'activité dans le groupe cible correspondant.

Pour toutes les formations, les conditions suivantes doivent être remplies :

- Formation de sauvetage de natation valable (Brevet Plus Pool ou équivalent) et BLS-AED-SRC,
- Formation de base J+S terminée et valable dans la discipline sportive (brevet de moniteur·trice J+S valable).

RECONNAISSANCES ET DOMAINES D'ENGAGEMENT ENTRAÎNEUR·E

Reconnaisances	Apprenants	Durée/contenu/particularité
Formation continue J+S	Entraîneur·e B discipline sportive* (J+S FC1)	Formation Kids Spécific, Groupes de la relève, F3-T1 • Entraîneur·e B natation/sports aquatiques module 1 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours) • Entraîneur·e B natation/sports aquatiques module 2 (pour entraîneur·e·s) (3-4 jours) • Formation continue dans la discipline sportive (stage + rapport) • <i>Module supplémentaire recommandé spécifique à la discipline sportive : AS&DI : Module Acrobatie + Ballet (1 jour),</i> • Examen d'entraîneur·e B (1 jour)
	Entraîneur·e A discipline sportive* (J+S FC2)	Jeunesse / Juniors ; T1 - T2 • Entraîneur·e A natation/sports aquatiques modules 1 + 2 (pour entraîneur·e·s) (4-6 jours), • Perfectionnement dans la discipline sportive (stage + rapport) • <i>Module supplémentaire recommandé spécifique à la discipline sportive : WP : Coacher le water-polo (2 jours), examen</i> • Examen d'entraîneur·e (1 jour)

Formation professionnelle	Entraîneur-e Bronze discipline sportive* (J+S FC2 avec complément sport de performance)	Juniors, transition vers l'élite (centre de promotion de la relève), T2-T3	- Entraîneur-e Bronze Module 1 + 2 (2x2 jours) - Examen Entraîneur-e Bronze (ComPass) (1 jour + travail + stage d'observation)
	Entraîneur-e Argent discipline sportive* (formation professionnelle)	Transition vers l'élite, Elite (centre de promotion de la relève, Coach Swiss Aquatics /entraîneur-e national-e), T3 - E1	- Condition préalable : - Diplôme ou équivalence J+S-FC2-L avec ComPass/ Entraîneur-e Bronze - Condition préalable niveau athlètes min. athlètes avec Talentcard R ou cadre national de la relève (Talentcard N) - Évaluation interne Swiss Aquatics - Assessment Trainerbildung Schweiz - Autres conditions d'admission voir Trainerbildung Schweiz - Formation professionnelle Entraîneur-e de sport de performance de la Trainerbildung Schweiz : formation d'entraîneur-e professionnel-le (FEP) et cours du planificateur de formation.ch (env. 1 an)
	Entraîneur-e Or discipline sportive* (formation professionnelle)	Elite (centre de promotion de la relève, Coach Swiss Aquatics /entraîneur-e national-e), T4 - E2 / M	- Condition préalable : - Diplôme ou équivalence J+S-FC2-L avec ComPass/ Entraîneur-e Argent - Condition préalable Niveau d'athlète : min. athlètes avec Talentcard N ou plus, cadre national élite (T4+) - Évaluation interne Swiss Aquatics - Assessment Trainerbildung Schweiz - Autres conditions d'admission voir Trainerbildung Schweiz - Formation d'entraîneur-e diplômé-e niveau sport d'élite de la Trainerbildung Schweiz : formation d'entraîneur-e diplômé-e (FED) et cours du planificateur de formation.ch (env. 2 ans).

Tous les détails concernant les niveaux de formation sont disponibles sur le site <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/diriger-coacher/>.

Les prochaines dates pour toutes les formations et les formations continues ainsi que les informations et les processus sont publiés sur le site Internet.

Attention !

- Pour fixer ensemble une date pour l'évaluation interne de la fédération, il est nécessaire que l'entraîneur-e et le coach J+S du club prennent contact suffisamment tôt.

- Pour les formations professionnelles d'entraîneur·e d'argent et d'or, il faut prévoir des frais supplémentaires, c'est pourquoi un accord est signé entre la fédération, le·la candidat·e et son employeur ainsi que le Coach Developer (CODE ; tuteur).
 - Des modules en dehors du cursus de formation au niveau FEP/FED peuvent être suivis sans appartenir à un cursus et donc directement après la formation J+S terminée avec ComPass (Swiss Aquatics Entraîneur·e Bronze) et peuvent être pris en compte pour une formation ultérieure dans les cursus d'entraîneur·e-s professionnel·le-s ou diplômé·e.
- Voir le planificateur de formation voir Trainerbildung Schweiz : <https://ausbildungsplaner.ch/>
- Les directives et les délais d'inscription de Swiss Aquatics et de la Trainerbildung Schweiz doivent être pris en compte. **Cela nécessite une planification précoce du·de l'entraîneur·e avec le·la coach J+S et le club .** Les documents envoyés trop tard ne peuvent plus être pris en compte au niveau de la formation d'entraîneur·e professionnel·le, car ils doivent être transmis à la Trainerbildung Schweiz dans les délais et dans leur intégralité.

FORMATION CONTINUE DES ENTRAÎNEUR·E-S SWISS AQUATICS SWIMMING

Toute personne exerçant une activité de Kids Coach, de professeur·e de sports aquatiques ou d'entraîneur·e au bord du bassin devrait participer régulièrement (tous les 2 ans) à une formation continue de Swiss Aquatics, afin que les reconnaissances Swiss Aquatics et celles de J+S restent toujours valables.

La validité générale des brevets dans le domaine de la natation :

Type de brevet	Validité	Prolongation et informations complémentaires
Brevet de moniteur·trice J+S	2 ans	• Chaque module J+S prolonge le brevet de moniteur·trice J+S • BND→ Biographie J+S consultable à tout moment
Reconnaisances Swiss Aquatics	2 ans	• Les séminaires et les modules de formation continue définis prolongent les reconnaissances Swiss Aquatics • Fairgate→ Reconnaisances consultables (accès via club / coaches se club J+S)
BLS-AED-SRC	2 ans	• Cours refresher possibilités sous Cours SSS→ https://www.slrg.ch/de/kurse • Profil : tu trouveras les cours que tu as suivis auprès de la SSS sous Portefeuille de formation et de perfectionnement.
Plus Pool ou équivalent	4 ans	• Cours de remise à niveau possibilités sous Cours SSS→ https://www.slrg.ch/de/kurse • Profil : Tu trouveras les cours que tu as suivis auprès de la SSS sous Portefeuille de formation et de perfectionnement.

Pour la prolongation de la reconnaissance Swiss Aquatics ou J+S, les modules définis dans le tableau 3 doivent être suivis :

MODULES RECONNUS POUR LA PROLONGATION DES RECONNAISSANCES SWISS AQUATICS

Groupe cible	Séminaires/ Modules de formation continue J+S (module J+S de perfectionnement des moniteur-trice-s, MFL)
Toutes les disciplines sportives (SW/AS/WP/DI) : - Entraîneur-e B, A, Bronze - Moniteur-trice-s de natation B, A et SSL avec brevet fédéral. - Module School Swimming	Séminaire Swiss Aquatics / J+S-MFL : - Entraîneur-e et sport de masse - Kids et School Modules de formation continue J+S (organisés par Swiss Aquatics) : - Technique de nage - Analyse vidéo - Open Water - Formes de jeu dans et au bord de l'eau - Acrobatie & Ballet Exception TI : pour les entraîneur-e-s B et A du Tessin, le module de perfectionnement en natation de l'office cantonal J+S du Tessin est également valable.
Natation Entraîneur-e Bronze et plus	Séminaire de sport de performance natation* (J+S-MFL)
Artistic Swimming Entraîneur-e B et plus	Séminaire d'entraîneur-e-s et de sport de performance Artistic Swimming* (J+S-MFL)
Waterpolo Entraîneur-e B et plus	Séminaire de sport de masse et de performance water-polo* (J+S-MFL)
Diving Entraîneur-e B et plus	Séminaire pour entraîneur-e-s de plongeon* (J+S-MFL)
Kids Coach	Training Session (module de la fédération, la reconnaissance J+S n'est pas prolongée) Séminaire Swiss Aquatics (Entraîneur-e et sport de masse resp. Kids et School) Modules de formation continue J+S : Formes de jeu dans et au bord de l'eau, Monde subaquatique (organisés par Swiss Aquatics)
Coach J+S	Séminaire de coaches Swiss Aquatics Modules de formation continue J+S-Coach
Experts J+S	Module J+S Perfectionnement des experts (MFE)

* Lors des séminaires spécifiques à la discipline sportive, les deux reconnaissances sont prolongées en cas de possession des formations d'entraîneur-e ET de professeur-e de sports aquatiques. Une formation supérieure prolonge automatiquement une reconnaissance inférieure.

EQUIVALENCES ET PASSERELLE À LA FORMATION DE SPORTS AQUATIQUES J+S

Jeunesse+Sport offre la possibilité d'accéder à la formation de moniteur-trice et d'entraîneur-e avec une formation préalable par différentes voies. Les groupes de personnes suivants peuvent profiter de cette passerelle :

1. Moniteur-trice J+S Sport scolaire et/ou Sport militaire
2. Professeurs de sport suisses ou spécialistes des sciences du mouvement et du sport ayant suivi une formation en natation.
3. Entraîneur-e-s et enseignant-e-s de natation ayant suivi une formation étrangère en sports aquatiques-.

La procédure et le processus sont publiés en ligne sur le site Internet <https://www.swiss-aquatics.ch/fr/diriger-coacher/formation-de-base-et-continue/equivalences/>. Nous demandons au coach J+S de rassembler tous les documents définis dans le processus et de les envoyer dans les délais impartis.

Tous les détails concernant la formation se trouvent dans le [concept de formation](#) ou dans le [flyer de formation](#).



ATTRIBUTION DES SWISS OLYMPIC CARDS

VERSION 01 SEPTEMBRE 2025

La Swiss Olympic Card (or, argent, bronze, élite) ainsi que la Swiss Olympic Talent Card (nationale, régionale, locale) est l'outil de soutien aux athlètes de Swiss Olympic et une distinction pour les performances en compétition réalisées au niveau international ou pour le potentiel existant. En accord avec la fédération membre, Swiss Olympic attribue une carte personnelle et non transmissible.

Etant donné qu'en natation, les championnats du monde de transition n'existent pas, que nous ne participons pas aux championnats du monde juniors et que la densité des performances internationales est très élevée, des critères de Card individuelles supplémentaires sont définis.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE LA CARD

Les athlètes de haut niveau des disciplines sportives olympiques avec classements 1 à 5 reçoivent une Swiss Olympic Gold Card si les conditions suivantes sont remplies :

- Résultat TOP-3 dans une discipline olympique lors de compétitions internationales de la catégorie la plus élevée (JO/CM) ou titre européen.

En natation, les athlètes reçoivent une Swiss Olympic Silver Card si les conditions suivantes sont remplies :

- TOP-16 aux JO/CM/CE dans une discipline olympique individuelle.
- TOP-8 aux JO/CM/CE dans une discipline olympique de relais.

En natation Open Water, les athlètes reçoivent une Swiss Olympic Silver Card si les conditions suivantes sont remplies :

- TOP-8 aux JO/CM, resp. TOP-6 aux CE dans une discipline olympique individuelle.
- Dans le premier quart du classement

En natation, une Swiss Olympic Bronze Card est décernée aux athlètes de la catégorie relève la plus âgée et de la catégorie de transition qui se distinguent par leurs performances internationales, si les conditions suivantes sont remplies :

- Potentiel à moyen terme pour les critères de la Silver Card
- Limite du cadre d'élite remplie pour la saison à venir
- Plan de carrière existant et commitment à long terme envers le sport de performance
- TOP-16 aux CEJ dans une discipline individuelle olympique
- TOP-8 aux CEJ dans une discipline olympique de relais

En natation Open Water, une Swiss Olympic Bronze Card est délivrée aux athlètes de la catégorie relève la plus âgée et de la catégorie de transition qui se distinguent par leurs performances internationales, si les conditions suivantes sont remplies :

- Potentiel à long terme pour le TOP-8 aux JO/CM ou une médaille aux CE.
- TOP-12 aux CEJ et dans le premier quart du classement.

Les athlètes de toutes les disciplines sportives classées par SOA reçoivent une Swiss Olympic Elite Card si, conformément au concept de promotion du sport de performance de la fédération, les conditions suivantes sont remplies :

- Membre actif du cadre national élite
- Membre actif du cadre de l'armée
- Membre actif du programme Elite du CNP
- Membre actif du projet de promotion

Les athlètes de toutes les disciplines sportives ayant des concepts de promotion de la relève approuvés et mis en œuvre (y compris PISTE -> voir aussi ci-dessus "Attribution des Swiss Olympic Talent Cards") reçoivent une Swiss Olympic Talent Card si les conditions suivantes sont remplies

- Pour la Talent Card nationale :
 - membre actif du cadre national de la relève
 - membre actif du programme de la relève du CNP
- Pour la Talent Card régionale :
 - membre actif du cadre régional
- Pour la Talent Card locale :
 - athlète actif-ve dans un centre de promotion de la relève (PR)

VALIDITÉ DE LA CARTE

Les Gold et Silver Cards sont en principe attribuées jusqu'aux prochains Jeux Olympiques, en tenant compte du statut de cadre actif. La Bronze Card est attribuée une seule fois pour une durée minimale de 4 ans et maximale de 6 ans. La Bronze Card ne peut pas être obtenue pour plus de 6 ans. Après 6 ans, les critères de la Silver Card ou de la Gold Card doivent être remplis pour pouvoir continuer à recevoir une carte justifiant une contribution d'encouragement de l'Aide sportive. Les Gold, Silver et Bronze Cards sont valables un an et sont renouvelées chaque année. Le potentiel et l'engagement actuels, en vue des prochains JO, sont vérifiés chaque année. Toutes les autres cartes sont valables un an et leur remise est réévaluée chaque année.

DROITS DES TITULAIRES DE LA CARTE

La Swiss Olympic Talent Card permet à ses titulaires d'accéder au programme Swiss Olympic Career et aux services des partenaires de Swiss Olympic. Les prestations actuelles de la Card sont mentionnées sur le site Internet de Swiss Olympic au chapitre "[Paquet de prestations](#)".

Les titulaires d'une SOA Card or, argent et bronze ont notamment la possibilité de demander une contribution d'encouragement auprès de l'Aide sportive.

Les titulaires d'une SOA Talent Card nationale ont également la possibilité de demander un parrainage à l'Aide sportive.

Informations sous : www.sporthilfe.ch

OBLIGATIONS DES TITULAIRES DE LA CARTE

Les titulaires d'une SOA Card s'engagent à respecter le code de conduite des athlètes, la "charte éthique du sport". En outre, ils et elles s'engagent à promouvoir un sport sain, respectueux, loyal et couronné de succès auprès du public et dans leurs relations avec les médias. Tout manquement peut entraîner le retrait de la carte et d'autres sanctions de la part de Swiss Olympic.

La version finale est la version allemande en ligne sur le site internet de Swiss Aquatics Swimming à partir du 31 octobre 2025.

Les concepts et critères de sélection, ainsi que les dates et activités, peuvent faire l'objet d'adaptations en cours de saison si les directives ou les dispositions devaient changer. Les éventuelles adaptations ou modifications seront publiées sur le site Internet de Swiss Aquatics Swimming.

Membre de



Partenaire



Promoteurs sportifs nationaux



Fournisseurs



MENTIONS LÉGALES

Swiss Aquatics Swimming

Lindenhof

Lindenhofstrasse 1

3048 Worblaufen

www.swiss-aquatics.ch

swimming@swiss-aquatics.ch

Le bulletin du Sport de performance 2025/2026 a été approuvé par le département du sport de performance de Swiss Aquatics Swimming en accord avec la direction sportive natation et entre en vigueur le 1er septembre 2025.

© 2025 Swiss Aquatics Swimming

Tous les droits sont réservés ;

Les reproductions ne sont pas autorisées.

Photos : Patrick B. Krämer, Roldy Cueto Cabrera, Fabio Cetti